

Janvier 1944
MONTRÉAL

Relations

GRÈVE INIMAGINABLE

Éditorial

ON SOUHAITE DES HOMMES

Alexandre DUGRÉ

NOS SOLDATS EN ANGLETERRE

AdélarD DUGRÉ

NOS RURAUX S'ORGANISENT

Gérard FILION

- Les ménagères et le plafond des prix
- La législation ouvrière au Brésil
- Une politique familiale pour le Québec

S O M M A I R E

JANVIER 1944

Éditoriaux 1

GRÈVE INIMAGINABLE. — COMMENT PRÉPARONS-NOUS
L'APRÈS-GUERRE ?

Articles

- ON SOUHAITE DES HOMMES . . Alexandre DUGRÉ 3
ESQUISSE D'UNE POLITIQUE
FAMILIALE Gonzalve POULIN 6
NOS SOLDATS EN ANGLETERRE. Adélarde DUGRÉ 8
LA VIE FAMILIALE. Bernard HARDY 10
AFRIQUE DU SUD
ET LAÏCISME SCOLAIRE . . . Louis C. DE LÉRY 11

Correspondance 13

- Deux juristes
nous écrivent. J. A. CORRY, Roscoe POUND
Voix d'Acadie Marguerite MICHAUD

Commentaires 14

« Sep ». — Dieu premier servi. — La bière est reine. —
La voix de la France chrétienne dans l'épreuve.

Chroniques

- LE SACRIFICE
DE LA POLOGNE. André KRZESINSKI 16
LES MÉNAGÈRES ET LE PLAFOND
DES PRIX Madeleine M. DESAUTELS 17
LA LÉGISLATION OUVRIÈRE
AU BRÉSIL Eduardo LUSTOSA 18
NOS RURAUX S'ORGANISENT. . . Gérard FILION 19
REGARDS SUR 1943 Joseph-H. LEDIT 22
« WATCH ON THE RHINE ». . . Jean VALLERAND 25

Livres récents 26

- Organisation catéchistique.* Gérard LAVIGNE
Le Maître et l'Élève. Robert PICARD
Essais sur la pensée géométrique . . Frédéric SAINTONGE
Au service de la personne humaine. . . Léon BOUVIER
Réflexions sur la mécanique administrative . Paul RACINE
Vent de Mars Gabriel LA RUE
Talleyrand. Bernard NADEAU
Trois Épreuves. Jacques COUSINEAU
Divers.
Brochures et plaquettes

En trois mots 28

NOS COLLABORATEURS

Le P. Alexandre DUGRÉ, S. J., collaborateur assidu à *RELATIONS* au *Messenger Canadien du Sacré-Cœur* et à *l'Action paroissiale*, n'est plus à présenter à nos lecteurs. — Le R. P. Gonzalve POULIN, O. F. M., ancien directeur de l'Institut Familial de Montréal, est maintenant directeur des études à la Faculté des Sciences Politiques, Economiques et Sociales de l'université Laval. — Le séjour en Angleterre du R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J., assistant du T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus pour les provinces jésuites de l'Assistance d'Angleterre, lui a permis de prêcher plusieurs retraites à nos militaires et d'avoir de fréquents contacts avec eux. — Bernard HARDY poursuit la série de ses articles sur les aspects religieux de la question sociale. — Le P. Louis C. DE LÉRY, S. J., dans son tour d'horizon sur les progrès du laïcisme en éducation, en est à la dernière étape avant d'aborder l'aspect canadien du problème. — M. l'abbé KRZESINSKI, autrefois professeur de philosophie à l'université de Cracovie, est pour la durée de la guerre professeur à l'université de Montréal. Il est l'auteur d'un ouvrage remarqué qui vient de paraître à New-York: *Is Modern Culture Doomed?* — Mme Adrien DESAUTELS est dans la région de Québec la présidente du Comité consultatif régional féminin pour le service des consommateurs. — Le P. Eduardo LUSTOSA, S. J., entré chez les Jésuites après ses études de droit, est maintenant préfet des études au scolasticat Anchieta de Nova-Friburgo, au Brésil. — M. Gérard FILION décrit la grande organisation agricole du Québec (l'U. C. C.) dont il est le secrétaire général.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER.

Secrétaire de rédaction et administrateur: Paul RACINE

Prix de l'abonnement: A l'étranger : \$2.50
\$2.00 par année Pour les étudiants : \$1.50

Taxe de vente de 2% ou de 4%, selon le lieu

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
MONTREAL

Tél.: CHerrier 3101
CANADA

Relations

IV^{ème} année, No 37

Ecole Sociale Populaire, Montréal

Janvier 1944

ÉDITORIAUX

GRÈVE INIMAGINABLE

LE 14 DÉCEMBRE, la métropole du Canada a connu l'inimaginable, une grève de tous ses pompiers et officiers de police. Il n'est pas un honnête Montréalais qui n'ait senti, ce jour-là, un frisson lui courir dans le dos, pas à cause du -10° marqué au thermomètre, mais à la pensée de ce qui pouvait se passer dans une ville d'un million d'habitants, privée soudainement de ses services d'ordre et de protection: attentats multipliés, méfaits de la pègre, panique devant un accident majeur, conflagration de quartiers populeux... Il n'est aucun esprit sérieux non plus qui n'ait compris, sans plus de preuves, le non-sens parfait d'une grève de policiers et de pompiers.

Le conflit entre les autorités municipales et son personnel tournait autour du droit réclamé par celui-ci de s'affilier au Congrès canadien du Travail.

Pour légitimer leur conduite, les organisateurs de la grève ont fait grand état de la sentence du Conseil d'arbitrage présidé par M^e Roger Brossard, autorisant policiers et pompiers de Montréal à joindre les rangs du C. C. T. Décision étonnante dont la nouveauté périlleuse n'échappe à personne. Il est inadmissible que les gardiens de la sécurité collective, dûment mandatés par l'autorité publique, soient soumis à une double allégeance: celle de l'État et celle d'un syndicalisme extérieur, et qu'ils soient placés dans la tentation grave d'obtempérer aux directives syndicales plutôt qu'aux ordres de l'autorité. Il y va de la sécurité de l'État et de la société tout entière.

C'est pour imposer aux autorités municipales une décision aussi discutable que les chefs du mouvement ont saisi l'arme de la grève. La chose paraît inconcevable. D'autant que la sentence arbitrale ne liait pas les parties et n'avait qu'une valeur de recommandation et que, avant le déclenchement de la grève, les autorités municipales avaient accepté d'élever l'échelle de salaires des policiers et pompiers.

Faisons la part de l'irréflexion et de l'entraînement dans ce coup de tête collectif. Reconnaissons qu'une

partie notable des intéressés — peut-être la majorité — était opposée à la grève et ne quitta les postes de garde que sous la pression menaçante de meneurs entreprenants. Signalons enfin, à la décharge de nos gardiens de la sécurité, la part de légitimité de leurs griefs concernant les salaires et les lenteurs injustifiables de l'administration à s'en occuper pour de bon. Il n'en demeure pas moins que les grévistes ont, objectivement, posé un acte moralement criminel, lourd des plus graves conséquences; ils ont violé leurs engagements et leur serment d'office et ont trahi la cause de la collectivité.

Si extraordinaire que paraisse le fait même de cette grève, les circonstances qui l'ont entourée sont encore plus étonnantes. En dresser le catalogue servira à montrer la stupidité de toute l'affaire et à en prévenir la répétition.

1. Première incongruité: la présence de M. Paul-Émile Marquette, organisateur des pompiers et policiers pour le compte du Congrès canadien du Travail, dans le Conseil d'arbitrage chargé d'étudier la légitimité de leur affiliation à ce même Congrès du Travail. Arbitre dans sa propre cause! Alors que la Loi des grèves et contre-grèves municipales est formelle sur la qualité des représentants des parties (art. 8): « des membres désintéressés dans la cause ». Que penser de ce tribunal formé contre l'esprit et la lettre de la loi!

2. Et que de contradictions! Le 24 novembre, le ministre du Travail, l'honorable Edgar Rochette, s'adressant aux autorités municipales des Trois-Rivières, reconnaît aux employés de la ville le droit de faire partie d'un corps ouvrier supérieur, *sauf pour les policiers et les pompiers*. Le 25 novembre, le Conseil d'arbitrage, présidé par M^e Roger Brossard, autorise les associations de policiers et de pompiers et l'union des employés manuels à s'affilier au Congrès canadien du Travail. Et voici que le jour même de la grève, les journaux annonçaient qu'un autre Conseil d'arbitrage, présidé par M. le juge Savard, nie aux employés des services intérieurs de la même ville de Montréal le

A nos abonnés et lecteurs, Bonne et Heureuse Année

droit de s'affilier à une organisation extérieure. D'autre part, le procureur provincial, l'honorable Léon Casgrain, met en demeure les membres de la police provinciale qui auraient déjà adhéré au C. C. T. d'avoir à en quitter les rangs dans les trois jours: cette interdiction date du début de décembre. La Commission municipale de Québec, organisme qui administre la métropole depuis trois ans, avait adopté la même attitude à l'égard de ses policiers et pompiers, d'accord avec l'administrateur-délégué provincial de la ville de Montréal, M. Honoré Parent, avec le Comité exécutif et les chefs de services de la même ville. Mais voici qu'en pleine grève, sur les ordres formels venus de Québec, cette même Commission fait volte-face et accepte l'adhésion au C. C. T. Dans ce chassé-croisé de décisions venues directement ou indirectement de Québec, on cherche en vain la ligne droite d'une politique éclairée et ferme concernant le point en litige.

3. La logique de M. Marquette est plus effarante encore. Il est signataire du rapport majoritaire de la Commission Brossard qui dit: « Plus encore que toute autre grève, les grèves d'employés municipaux sont indésirables et dangereuses par leurs répercussions. Il convient donc de tenter de les rendre impossibles. » Et pourtant il se fait l'instigateur d'une grève générale des pompiers et policiers de la plus grande ville du Canada; grève qui doit aboutir, à son dire, à une convention ou à une loi qui enlèverait aux employés municipaux le droit de faire la grève. Si ce n'est du machiavélisme, c'est de la pure inconscience morale et sociale.

4. Du point de vue strictement politique, la situation ne manque pas de contrastes alarmants.

Signalons d'abord ce fait assez piquant: le chef du parti libéral provincial, par sa décision de dernière heure, vient de donner force et prestige plus que quiconque, à une organisation ouvrière qui, directement ou indirectement, s'avère au Canada le meilleur agent de pénétration du parti rival et montant de la C. C. F. En effet, les liens entre le C. C. T. et la C. C. F. ne font pas mystère puisque, à son dernier congrès de Montréal, le C. C. T. recommandait — geste nouveau et plein de sens — à tous ses syndicats d'adhérer officiellement à la C. C. F. Aussi, — la logique des choses est inexorable, — la décision de M. Godbout lui a-t-elle valu les remerciements empressés de M. Aaron R. Mosher, président du C. C. T., et la demande... de bien vouloir autoriser désormais la police provinciale, à qui le procureur général refuse ce privilège, à s'affilier au C. C. T. Mais le sabotage d'un parti est l'affaire de ses partisans.

Ce qui est autrement plus grave, ce sont les répercussions possibles, sociales et politiques, d'une pareille situation. On ne voit pas sans appréhension tous les services publics d'une ville comme Montréal, y compris ceux de la police et des incendies, à la merci d'une même et vaste organisation syndicale, elle-même reliée par des fils, réels, à un parti politique de tendance nette-

ment radicale. De la grève professionnelle des employés municipaux, déjà condamnable, à la grève politique, il n'y aurait plus qu'un pas, vite franchi au temps de crise ou d'effervescence populaire.

Verrons-nous un jour la police provinciale qui, encore plus que la police d'une ville, participe à l'autorité de l'État, relever à la fois du procureur général de la province et de M. Mosher (pour ne rien dire de M. Coldwell!)? Ici nous versons dans l'absurde. Et cette simple supposition devrait suffire à faire comprendre l'inconvenance totale de ce que les gardiens de la sécurité publique puissent relever d'une organisation étrangère.

6. Le plus inimaginable de l'affaire, c'est la façon dont la grève a pris fin. On sait la métropole du Canada en tutelle — ce qui, déjà, est *inimaginable* — et administrée par une Commission municipale relevant de Québec. L'administrateur-délégué de cette dernière, d'accord avec la politique du procureur général vis-à-vis de la police provinciale et avec celle du ministre du Travail dans sa lettre à la ville des Trois-Rivières et avec une saine doctrine sociale, refusait catégoriquement de reconnaître la prétention des organisateurs unionistes d'affilier les policiers et pompiers au C. C. T. La grève éclate. On s'émeut. Et voici que M. Godbout intervient personnellement et donne l'ordre formel à la Commission municipale de renverser la vapeur et d'accorder aux grévistes le droit exorbitant de s'allier au C. C. T.!

M. Godbout a senti le besoin de s'excuser de ce geste, en se prononçant, dans une déclaration publique, contre « le recours à la force pour mettre de côté les sentences des tribunaux ». Mais le problème se pose autrement. M. Godbout connaissait la position de la Commission municipale dès avant la grève. C'est alors qu'il devait intervenir ou bien pour faire donner suite à la sentence arbitrale, s'il la jugeait bonne, ou, dans le cas contraire, pour manifester sa désapprobation et prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la décision.

Telle quelle, l'intervention du premier ministre fut suprêmement malheureuse: on a eu l'air de céder à la force. Aussi la levée des groupes mécontents qui voulaient aussi se faire justice par la force fut-elle immédiatement générale et impressionnante: la mauvaise leçon apprise portait et ne cessera de porter que par la leçon contraire administrée à temps.

Est-ce peur bourgeoise devant la force, préoccupation électorale devant la montée prolétarienne, ou simple incapacité de voir clair? Dans toutes ces hypothèses, la conduite de M. Godbout aura été une démission de grand style qui aura porté un coup bien grave au principe d'autorité. Pour qu'il ne soit pas fatal, il faudra du travail honnête de législateur, de la droite fermée dans l'exécution et de la lecture de l'histoire, celle de Louis XVI avant la Révolution française, *si parva licet...*

Comment préparons-nous l'après-guerre ?

NOËL rappelle le message de paix, chanté par les Anges aux hommes de bonne volonté. Au seuil du nouvel an, les esprits inquiets interrogent l'avenir et se demandent si 1944 leur donnera cette paix tant désirée, paix des cœurs surtout, paix des esprits et de la société entière renouvelée dans le Christ.

De toutes parts, on nous invite à poser dès aujourd'hui les bases d'une paix durable, les fondements d'un monde nouveau et meilleur. Mais on ne parle généralement que de commerce rénové, de sécurité purement matérielle, de réorganisation internationale en vue de la plus fantastique aventure industrielle et commerciale jamais connue. Ces projets peuvent avoir leur mérite: mais ils ne sont ni ne font la Paix.

S. S. Pie XII déclare : « Pour refaire le monde, on aura besoin... par-dessus tout... de consciences qui, dans l'élaboration des plans, dans les délibérations et dans l'action, seront animées et soutenues par un sens aigu des responsabilités et qui n'hésiteront pas à se soumettre aux lois sacrées de Dieu. » (Allocution de Noël 1941.)

En bien des pays, les catholiques constituent un groupe imposant qui pourrait se faire écouter. Au Canada, ils sont 43% de la population. Il n'en faut

pas tant pour avoir sur la vie nationale et l'opinion publique une influence décisive. Encore faut-il nous mettre au service de la pensée du Pape. D'abord, que chacun d'entre nous se familiarise avec elle, qu'il s'en imprègne et en vive. Que nos journaux d'inspiration catholique lui donnent une publicité abondante, constante, alerte. Que nos organisations et nos œuvres l'inscrivent au programme de leurs études.

Si nous faisons cet effort, nous aurons déjà bien mérité de la bonne cause. Mais il faut aller au delà; intéresser toutes les sympathies à la cause de la vraie Paix. Nos frères des États-Unis viennent de nous donner l'exemple d'une réalisation magnifique dans ce domaine. Un document signé par les chefs des trois corps religieux de la nation, catholique, protestant et juif, a attiré l'attention du public et reçu une large publicité. Ce document capital rappelle au peuple des États-Unis les principes proclamés tant de fois par le Saint-Père.

C'est tout un programme de propagande que nous devons dresser afin de mettre au service de la cause la plus noble et la plus urgente qui soit, la puissance d'une opinion éclairée et agissante, d'un groupe compact et fortement encadré qui, hélas! ignore sa force, l'use trop souvent dans des tâches mesquines et la division ou la laisse s'anémier dans l'inaction.

VŒUX DE 1944 AU PAYS

ON SOUHAITE DES HOMMES

Alexandre DUGRÉ, S. J.

QUE SOUHAITER à notre peuple pour 1944 ? Souhaitons-lui des *hommes* ! Le cœur d'un homme fort ne vaut-il pas tout l'or d'un grand pays ? Ceux qui croient que Diogène badinait avec sa lanterne allumée en plein jour pour trouver un homme, ceux-là se contentent probablement de peu, de cette « poussière humaine » que Lamartine regrettait de trouver naguère dans l'Italie en baisse, et qui pourdroit aussi chez nous :

Terre, où les fils n'ont plus le sang de leurs aïeux,
Où sur un sol vieilli les hommes naissent vieux,
Où les mots énervés ne sont qu'un bruit sonore,
Adieu ! Pleure ta chute en vantant tes héros !
Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre romaine !)
Des hommes, et non pas de la poussière humaine.

Des caractères, c'est encore ce qu'il y a de plus rare, et pourtant de plus nécessaire en démocratie, régime basé sur la vertu, comme l'aristocratie sur l'honneur, et la monarchie sur l'autorité. Nous sommes portés aussi à vanter nos héros, à proclamer de qui nous descendons, sans nous demander vers quoi nous glissons, et cela quand nous avons tout ce qu'il faut pour monter, hormis de grands chefs. « On ne mesurera jamais le pouvoir d'aimantation que le caractère

d'un seul exerce sur l'irrésolution de tous. » (Vogüé.) Dans un siècle où chacun sait ce qu'il faut faire et où personne n'a la volonté de le faire; dans une démocratie parlementaire dont un connaisseur, Disraeli, avouait déjà qu'on y est gouverné par des ficelles invisibles que nul ne soupçonne, il faut, à tous les étages de la société, des chefs, humbles ou grands, qui organisent les progrès, ou qui du moins arrêtent les reculs. Pour survivre, la démocratie devra parler moins et faire mieux, ne plus chercher le bien de quelques partisans, mais tenir sa promesse de fournir le plus de bonheur possible au plus grand nombre possible. Sinon elle tombera ou elle tournera en dictature, en *isme* quelconque selon les courants d'audace ou les pétaudières de l'anarchie molle.

Un malin définit l'amour de l'égalité « l'horreur de la supériorité d'autrui ». Dans ce cas, le seul dilemme qui se présente est de finir dans la vase ou d'élever la foule vers la supériorité généralisée. D'aucuns s'y attellent en poussant l'étude, que d'autres semblent vouloir décourager en semant les sophismes à pleins journaux, cabales et discours partisans, qui éteignent la petite lueur à peine jaillie des cerveaux. Et pourtant

l'absolue nécessité s'impose à nous, catholiques, français, minoritaires, de nous montrer unis, différents, supérieurs, de suppléer par la qualité, l'énergie et la vision au nombre et aux avantages matériels de nos émules. Si le mot de M. Romier: *Paris compte 6 millions d'habitants, et environ 600 hommes*, s'applique trop bien à Montréal, à Québec, à tous nos îlots de monde, ce n'est pas une raison, parce que d'autres en souffrent et l'expiant, de trouver là une excuse qui ne nous sauverait guère plus. Si le mal est partout, il est moins tolérable chez nous qui résistons un contre trois, un contre trente. Vaut mieux rééditer l'histoire des trois cents de Gédéon, ou le petit discours du général Changarnier en Algérie: « Amis, ces gens-là sont six mille. Vous êtes trois cents. La partie est égale. »

On trouve des hommes de granit dans des cabanes de bois rond, et des hommes de bois dans des maisons de granit. Notre faiblesse d'aujourd'hui est celle des beaux soldats de la France de 1870, vétérans de Crimée ou recrues pleines d'allant, qui piaffaient leur inertie sous des généraux incapables, symbolisés en Bazaine. On veut des chefs! « Un troupeau de cerfs conduit par un lion battra un troupeau de lions conduit par un cerf », disait le vieux Grec. Être homme, ce n'est pas manger, bâtir des huttes ou voler en avion, à la manière des bœufs, des castors ou des oiseaux; c'est être un animal raisonnable et religieux: voilà pour l'individu, pour la vie privée. Dans la vie publique, c'est être social, frère, libre, autonome et chef. Tels sont les deux grands rôles auxquels sont appelés les hommes dignes de marcher debout, les hommes de caractère.

Le caractère est une marque, une empreinte, une frappe, un moyen de distinguer, donc de se distinguer de la masse informe de ceux qui suivent le courant, tels des bouchons au fil de l'eau, et qui donnent pour excuse: *Je suis fait de même!* Ce n'est pas une raison: l'homme vrai se discipline comme un arbre se taille, un poulain se dompte, un athlète arrive à tripler sa force naturelle par un bon entraînement. Un homme est caractère, intelligence, culture, volonté, — plus une boussole. Car ce n'est pas tout d'être résolu, de marcher; encore faut-il savoir où l'on va. La volonté, qui est *nous-mêmes*, qui est la moitié du génie et qui s'apprend, fabrique les hommes et les gentilshommes, les natures royales, les âmes de fer qui ne meurent pas avant le corps. Merci des amorphes, des instables, qui sont légion, qui sont bonnement échos, suiveurs, timides ou apathiques, invertébrés, invalides de la pensée, pâteux intellectuels ou bellâtres insipides et arides. Merci encore de certaine fausse modestie qui ne sied guère à un jeune homme, et qui n'est peut-être que paresse admettant des incapacités lâches. Il faut choisir son étoile, quitter le vagabondage intellectuel des nerveux pour la discipline mentale des bilieux, préférer les amers qui fortifient aux douceurs qui amollissent, sortir des brouillards et voir clair, net et loin, jurer des fidélités parmi les milliers de reniements.

Péguy fait dire à Dieu: « Je connais bien l'homme, c'est moi qui l'ai fait. C'est un drôle d'être. On peut encore lui demander beaucoup. Il n'est pas trop mauvais; il ne faut pas dire qu'il est mauvais... » Les éducateurs et les généraux peuvent dire qu'il suffit parfois, souvent, de faire appel à l'héroïsme pour faire naître l'héroïsme. Disons aux jeunes que nous comptons sur eux, qu'ils doivent sortir de l'adolescence par la grande porte, qu'ils doivent regarder plus loin que l'autre côté de la rue, qu'ils doivent faire remonter leur sexe dans leur cerveau, développer les sentiments qui donnent un prix à la vie, non ceux qui la brûlent dans sa fleur; qu'ils ont à sarcler leurs vingt ans de l'égoïsme des parvenus et de l'insouciance qui annulerait les plus beaux dons; qu'ils doivent enfin se mettre au blanc, s'exposer aux coups de la calomnie jalouse ou partisane: *Qui sait tout souffrir peut tout oser.* (Vauvenargues.)

Faut-il citer des noms pour établir qu'un seul homme peut changer l'histoire du monde? ou un coin de petite histoire? Ne parlons pas des saints, eussent-ils comme saint Thomas modelé la pensée catholique. Disons les influences sociales, à divers degrés, en divers milieux: Colomb ouvrant l'Amérique, Cartier le Canada, Pierre le Grand construisant la Russie, Clovis baptisant la France, Charlemagne offrant à Dieu le Saint-Empire, Pitt criant à l'Angleterre battue, en 1756: *Je sauverai ce pays. Moi seul, je le peux!* dans un duel où son énergie écrasa l'inertie de la politique française aux Indes et au Canada. Et Turenne, dont la mort fit dire et expérimenter que « la mort d'un seul homme est une calamité publique ». Et Oudinot, intègre et bon, de qui une grande Saxonne pouvait dire: « Le maréchal Oudinot nous a presque fait aimer l'invasion qui nous ruine. »

Grégoire VII réduit l'empereur allemand à Canossa, et Windthorst fait plier Bismarck. Garcia Moreno grandit son Équateur, Franco arrache l'Espagne au communisme, et Salazar son Portugal à la faillite, précurseur de l'asservissement au capital étranger. Washington, O'Connell, Bolivar, La Fontaine gagnent des libertés, alors que Démosthène, Vercingétorix, Dupleix et Montcalm s'immortalisent dans la défaite. Chateaubriand, Montalembert et Veuillot bloquent les railleries empoisonnées de Voltaire, comme Loyola put bloquer l'incendie du bolchévisme de Luther. Si on ne peut lancer la foule vers les hauteurs, on peut toujours la retenir de la débâcle, tels ces brise-lames absorbant les chocs qui mineraient la côte: ainsi les abbés Collin et Wetterlé soutenant l'Alsace-Lorraine après 1871; ainsi Mgrs Briand, Hubert et Plessis chez nous, et des écrivains apôtres comme Pierre l'Ermite, Bazin, Maritain... Que de beaux noms à épinglez, noms de tous pays et de tous grades, inspirant toutes sortes d'ambitions nobles...

Dans les sciences constructives, des inventeurs renouvellent la vie du monde: Lavoisier crée la chimie et Jacquard le métier à tisser, — deux pauvres têtus, ridiculisés, mourant de faim. Jenner découvre la vaccine, Branly et Marconi la radio, Curie le radium, d'autres le moteur à explosion, l'électricité, le téléphone, la poudre, tout ce qui pouvait aider, rapprocher des frères, et que d'autres hommes font servir à la haine.

Et les artistes qui créent la beauté: sans Raphaël et Michel-Ange, le Tasse et Dante, l'Italie serait-elle la même? Et l'Espagne, sans Murillo et Velasquez? Et l'Autriche sans les musiciens? Et la France sans Corneille et Jeanne d'Arc? Et Paris sans l'embellisseur Hausmann qui perça les grandes avenues à travers les taudis? Et toutes les patries, sans certains noms d'hommes? Notre histoire à nous serait différente sans Brébeuf, Dollard, Talon, Marquette, Garneau, La Fontaine, et d'autres, — mais encore bien plus différente en force et en gloire si nous avions compté plus de ces voyants, constructeurs et défenseurs! Un homme manque-t-il? Tout croule ou traîne, par des omissions ou par un mauvais coup de barre à ce qui était bien parti: voyez Louis XIV trop orgueilleux, Louis XVI trop faible, Napoléon trop ambitieux, Napoléon III trop content de soi. Et chez nous, les parvenus et ceux qui ne parviennent pas, les talents qui sombrent et ceux qui ne profitent pas...

Un homme peut donc changer le cours des temps et des pays: on en sait aujourd'hui quelque chose avec Hitler. — « C'est le coin qui fait le magasin », objecterait-on. Mais en démocratie, avec les facilités d'apprendre, avec les carrières ouvertes à tous les talents, quiconque possède l'étincelle et un vouloir indomptable ne peut-il se tailler un coin? Qu'est-ce qui prédestinait le fils du colon Hébert à devenir sculpteur? Et Laurier de Saint-Lin à conduire le pays? Et quelques autres, pas assez nombreux, à devenir chefs parfois malgré eux?... — « Donnez-nous un Salazar, disait hier un excellent homme, et je suis prêt à lutter, à mourir pour lui. » Encore faut-il que notre Salazar soit reconnu de tous: on nous a tant divisés, abusés, aveuglés.

Il paraît que Québec possède 25,000 génies. Où sont-ils? que font-ils? que préparent-ils?... Notre souhait est que, du haut en bas de l'échelle sociale, notre peuple, qui panse les plaies de son émigration et qui s'éveille à sa jeune force, puisse se trouver, se former des chefs de tous grades, des studieux, des probes, des ardents, capables d'agir, de voir, de parler, d'être suivis, dans leur petite patrie située n'importe où, et dans la grande qui se composera de la somme des efforts de tous. Quand de jeunes Chinois répondent: « J'étudie le droit parce que la Chine a besoin d'avocats. J'étudie la chimie, c'est très utile en Chine », on souhaite pour chez nous de semblables préoccupations de la jeunesse et des utilisations nationales de tous les talents des jeunes.

Souhaitons au pays des familles qui gardent l'esprit de famille, pour donner un beau matériel humain. Souhaitons les allocations familiales pour une meilleure répartition des biens de la terre aux gens de cœur qui fournissent les hommes, soldats ou civils. Souhaitons des étudiants qui étudient, pour ne plus trouver drôle la réponse à qui voulait savoir combien de jeunes gens étudiaient dans tel collège: « A peu près le quart! » Souhaitons aux élèves, jeunes et grands, l'appétit du savoir, l'appétit de continuer à apprendre la science qui leur profitera, aux champs, aux arts, aux professions. Souhaitons des éducateurs qui réussissent au mieux la génération qui monte, pour le plus grand bien de la religion, de la patrie, des métiers et des fermes. Souhaitons dix fois plus d'agriculteurs qui aiment la terre, qui y puisent une vie profonde, saine, portant à Dieu, et qui la multiplient en héritages à tous leurs fils. Souhaitons aux coopératives et aux caisses de nous valoir des libertés plus tangibles que celles de l'Atlantique. Souhaitons des travailleurs qui travaillent, qui sachent distinguer entre Union et Union, qui réclament leurs droits, oui, mais qui sachent que des devoirs y correspondent en conscience; qu'il faut donner dix heures si l'on est payé pour dix, comme on exige douze œufs si l'on paie pour une douzaine. Souhaitons des patrons qui sachent que le quatrième commandement les lie au point de vue matériel et moral, selon le sens du mot *pater* qui a fait *patronus*. Souhaitons au clergé, le bon conseiller de toujours, gardien du meilleur capital spirituel, toutes les lumières des études et de la prière, toutes les vertus du bon pasteur, avec des ouailles qui entendent sa voix. Souhaitons à la magistrature et à ses aides, les gardiens de la paix, de comprendre la hauteur de leur mission et du serment, l'obligation de maintenir la morale sociale et d'isoler la gangrène. Souhaitons aux législateurs la sagesse et la vision nécessaires aux conditions nouvelles, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Qu'ils sachent que l'argent est un moyen, dont le but est l'homme, la famille, la nation; que la fin de la politique est la paix, le pain et la liberté morale, la suffisance de la vie et les moyens pour tous de créer un foyer de vie. Souhaitons au Québec d'utiliser ses immenses ressources à créer du bien-être, des réservoirs d'hommes, et au Canada de se réveiller adulte. Souhaitons au monde, à tous les peuples, une fidélité plus grande ou un retour complet au Roi des peuples, à la politique du *Pater*, pour que son parti arrive au pouvoir sur la terre, créée puis rachetée par lui. Que les nouveaux Mages de Téhéran ne suivent pas trop l'étoile russe, mais celle qu'Hérode ne voyait pas, qui s'éclipsa, qui reparut et qui fit adorer le Sauveur des peuples. Que les semeurs d'ivraie et d'athéisme en soient pour leur idolâtrie fielleuse ou charnelle, et que la foule des languissants ne puisse plus dire: *Hominem non habeo*. Je n'ai pas d'homme pour me soutenir. Notre pays, le monde entier, se découvrira des hommes.

ESQUISSE D'UNE POLITIQUE FAMILIALE POUR LE QUÉBEC

Gonzalve POULIN, O. F. M.

AL'INSTAR des autres sociétés humaines, l'institution familiale est sujette aux variations économiques et sociales. Dans les pays où la famille a développé des valeurs culturelles propres à une minorité ethnique, ces valeurs sont, à leur tour, influencées par les forces sociales dominantes de la majorité. M. Everett C. Hughes exprimait récemment cette conclusion dans son *French Canada in Transition*: « It is perhaps the fate of a minority people, no matter what the political system under which it lives, to have major changes introduced by cultural aliens. » (P. 219.)

C'est ainsi que les types de famille décadente ou émancipée, tels que prônés jadis par le Dr Elsie Clews Parsons et par le juge Ben B. Lindsey, se retrouvent déjà dans les zones interstitielles de nos grandes cités. La famille égalitaire ou prétendument démocratique que vient d'exalter dans une revue anglo-canadienne C. W. Topping, et qui restreint sciemment sa progéniture à deux ou trois enfants, gagne les faveurs de nos classes moyennes en y introduisant les seuls idéaux matériels.

Par ailleurs, les faits quotidiens démontrent qu'une minorité ethnique ne doit pas attendre trop de largesses de la majorité politique au milieu de laquelle elle vit. Le récent incident des allocations familiales fédérales sert ici de démonstration. On sait que devant les recommandations des Rapports Marsh et McTague, le gouvernement fédéral avait officiellement annoncé l'introduction prochaine à la Chambre des Communes d'un projet d'assurance familiale. L'opposition, non des ouvriers mais de quelques chefs d'organisations syndicales, et celle surtout du grand public anglo-canadien qui redoute pour le Québec une plus grande part de bénéfices, ont bloqué, momentanément nous l'espérons, cette mesure de justice sociale.

Ainsi donc, une minorité ethnique, pour ne pas perdre son âme, doit trouver en elle-même ses propres foyers de réaction. Aussi est-il souverainement urgent que la population canadienne-française possède un programme familial assez cohésif pour constituer une *politique familiale* à longue portée.

Il importe d'abord de nous libérer des relents du libéralisme manchestérien.

C'est pour s'en être trop laissé imposer par les économistes croque-mitaines du laisser-faire que nos autorités sociales ont refusé aux familles nombreuses du Québec le droit à l'existence et ont accepté le scandale permanent de leur misère.

Nos bureaux d'inspection militaire n'ont-ils pas démontré que près de cinquante pour cent de notre jeu-

nesse virile porte imprimé dans sa constitution physique le stigmate de la faim? Des enquêtes fédérales rapportent que le tiers de nos familles vivent dans des maisons surpeuplées, insalubres et lépreuses. On voit même des villes comme celle de Québec maintenir de vrais taudis municipaux, tel l'immeuble Bossé, pour abriter ses familles en détresse, et ceci au vu et au su des ligues de propriétaires et des sociétés protectrices des animaux. Les cours de jeunes délinquants et les services sociaux de guerre laissent voir sur le vif le tableau lamentable, et qui s'accroît chaque jour, de nos tarés, de nos anormaux et de nos déficients mentaux.

On voit dès lors l'urgence de multiplier les services sociaux familiaux postés en plein milieu populaire, un peu à la manière des *settlements* anglais, c'est-à-dire comme des centres de dépistage, de rééducation familiale et de prévention.

* * *

Un Conseil supérieur du Bien-Être des Familles. — Pour être constructif, un programme familial doit surtout s'adresser aux familles encore saines qui constituent heureusement la majorité de la population et dont le maintien et l'enrichissement sont les facteurs les plus puissants du relèvement social. Ce programme familial, pour s'adapter aux besoins si changeants de la vie moderne, pour maintenir et développer tout le patrimoine physique, moral et culturel de notre famille, devrait prendre corps dans un organisme permanent, dans un Conseil supérieur du Bien-Être des Familles.

Un tel comité aurait pour première fonction d'étudier les courbes de la natalité, de la nuptialité et de la mortalité de la population, et d'indiquer les remèdes appropriés. Il est bien évident que des mesures purement matérielles, comme les allocations pour enfants, ne peuvent à elles seules déterminer le maintien du taux des naissances ou le relèvement de la population. Ce problème comporte des antécédents sociaux et moraux que nul ne conteste. Ces mesures d'aide matérielle ont pour but d'aider les parents qui veulent de nombreux enfants à les bien élever sans nuire aux enfants déjà nés. Elles fortifient toujours dans l'opinion publique les courants favorables au maintien et à l'accroissement des naissances.

Cet organisme aurait beaucoup à faire pour donner au Québec une charte de la famille et de l'enfant, pour libérer notre droit civil des archaïsmes familiaux qui lui donnent sa couleur individualiste et qui marquent son inadaptation aux besoins présents de la famille.

Le célèbre plan Beveridge indique clairement les principes d'un droit nouveau de la femme mariée qui

méritent d'être signalés parce qu'ils concordent avec le droit naturel. « Dans toute réglementation de politique sociale tenant compte des réalités, y lisons-nous, la grande majorité des femmes mariées doit être considérée comme exerçant une activité d'importance vitale, bien que non rétribuée, sans laquelle leurs maris ne pourraient pas exercer leur activité lucrative et sans laquelle la nation ne pourrait vivre. Le plan de sécurité sociale a tenu compte de ces faits; il classe les femmes mariées dans une catégorie spéciale d'assurés exerçant une activité, et il considère le mari et la femme comme constituant une équipe. » Le plan Beveridge demande pour la femme qui se marie une allocation de mariage, des indemnités de maternité, des allocations pour enfants. Toutes les autres prestations sont calculées de manière à subvenir aux besoins des deux époux considérés comme associés.

* * *

Le relèvement de l'artisanat ménager. — Quel réconfort de lire dans un plan anglais de sécurité sociale la glorification des tâches ménagères, après la réclame tapageuse des industries canadiennes en faveur des travailleuses de guerre. Aussi rien n'est plus urgent que de réagir contre les excès de désorganisation familiale par suite du travail à l'usine des femmes mariées. La tâche d'après-guerre qui s'impose immédiatement sur le plan féminin, c'est le relèvement de l'artisanat ménager dans nos villes.

Les magnifiques progrès de l'enseignement ménager réalisés auprès de la jeunesse féminine par la fondation des écoles ménagères doivent être reportés sur le plan adulte, grâce à la multiplication de centres d'initiative ménagère et familiale dans tous les quartiers populaires de nos villes. Ces centres s'adresseraient d'abord aux jeunes familles et aux familles moyennes. Ils donneraient un enseignement visuel, sensoriel et technique. Leur programme comprendrait la science alimentaire, les soins prénataux et l'hygiène au foyer, les arts du foyer et les industries domestiques, la psychologie de l'enfant, la récréation familiale et l'éducation du consommateur. Ces centres utiliseraient surtout des revues vivantes, des expositions, des concours, des travaux en équipe et de l'apprentissage. Établis dans quelques-unes de nos grandes écoles paroissiales et utilisant les concours des techniciennes laïques et religieuses de nos écoles ménagères, ces centres coûteraient peu cher à la collectivité et ils auraient ce précieux effet de relever dans l'opinion publique la condition de la profession ménagère, tout en remédiant aux grandes lacunes de l'éducation familiale.

Pour donner toutes ses heureuses conséquences, un tel mouvement devrait être entouré d'une intense propagande, afin de réveiller et de remettre en honneur auprès des masses populaires l'idéal presque éteint de la vie commune au foyer.

Il y aurait beaucoup à dire sur une utilisation plus continue de nos écoles paroissiales en fonction des besoins culturels du peuple. N'est-il pas effarant de considérer ces centaines et ces milliers d'écoles imposantes qui ne servent que quelques heures durant le jour et à peine dix mois de l'année, alors que le peuple ne peut trouver que quelques tavernes ou quelques cinémas pour y passer ses rares heures de loisir ?

Pourquoi l'école paroissiale ne prendrait-elle pas enfin conscience de sa fonction communautaire et paroissiale ? N'est-elle pas située au cœur des paroisses pour y élever sans cesse l'ordre des joies du peuple ? C'est ce qu'avait très bien compris le peuple anglais avant cette guerre. Aucune école publique n'y était construite sans un ou deux locaux réservés à l'éducation des adultes. Il faudrait pouvoir y trouver une bibliothèque comprenant les meilleures productions littéraires de l'actualité, une salle de lecture publique, un centre de cours, etc. Il suffit de visiter le nouveau *Benjamin Franklin High School*, dans l'est de Harlem, à New-York, pour saisir sur le vif les magnifiques avantages de relèvement communautaire que comporte une école paroissiale adaptée à tous les besoins de la population qu'elle doit desservir.

Une politique familiale consistante doit aussi se préoccuper des conditions professionnelles de la famille ouvrière. Si le niveau de vie de la classe ouvrière du Québec est inférieur à celui des autres provinces, il faut sans doute en chercher une cause dans ces malheureuses divisions et querelles entre les organisations professionnelles, qui les empêchent de réaliser une politique unie et courageuse du travail; mais l'étude approfondie des faits laisserait découvrir que cette faiblesse de nos organisations syndicales a été maintenue parfois avec des connivences politiques et patronales.

L'État doit ici suppléer à l'insuffisante organisation du prolétariat par une législation syndicale qui protège efficacement le fonctionnement normal des services publics, qui assure à la femme et à l'enfant des conditions humaines de travail.

* * *

Une politique économique communautaire. — Un programme familial n'a de chance de durée que s'il est centré sur une politique économique qui tienne compte du bien-être de toutes les familles. Ceci est vrai pour la politique économique intérieure. Ceci est encore plus vrai pour la politique économique extérieure. Si le Canada veut maintenir son rang de quatrième puissance parmi les pays d'exportation et élever sans cesse le niveau de vie de sa population, il n'y pourra parvenir que par une conception complémentaire de l'économie et par une intégration à un ordre économique international. C'est d'ailleurs l'esprit qui se dégage de la Charte de l'Atlantique, comme le relevait sir William Beveridge dans son plan: « Le cinquième point de cette

charte exprime le désir des dirigeants des États-Unis et de la Grande-Bretagne d'assurer une collaboration complète entre toutes les nations dans le domaine économique, dans le but de garantir à tous les conditions de travail meilleures, plus de bien-être matériel et la sécurité sociale. »

Une telle collaboration avec un voisin immédiat comme les États-Unis aurait l'avantage d'abaisser le coût de certains produits. En fait, les politiques autarchiques qui ont prévalu dans le monde d'avant-guerre ont surtout pesé sur les familles ouvrières. Ainsi la famille ouvrière allemande, de 1927 à 1936, a vu réduire sa consommation moyenne de pain blanc de 121 livres à 68 livres; sa consommation moyenne de viande de

363 livres à 306 livres; sa consommation de lait de 452 livres à 388 livres, etc.

Ces sacrifices imposés aux masses populaires au nom de faux principes politiques constituent, en fin de compte, un appauvrissement de la vie humaine. Aussi, c'est sur le droit naturel explicité par la tradition chrétienne qu'une politique familiale saine et cohérente doit finalement se fonder. A l'encontre des théories atomistes qui prônent la termitière humaine comme le dernier stade du progrès, la tradition chrétienne nous enseigne que la société est essentiellement composée non d'individus mais de familles, et que c'est par une épuration constante et l'enrichissement de ses sources familiales qu'un peuple atteint une saine prospérité.

NOS SOLDATS EN ANGLETERRE

AdélarD DUGRÉ, S. J.

Entendons: nos soldats du Canada français.

Les journaux font connaître quelques aspects de leur vie militaire; je voudrais montrer comment ils apparaissent au passant qui ne les voit que dans les rues de Londres ou dans les petites villes qui avoisinent leurs campements. Un œil exercé peut distinguer les gars de chez nous. S'il s'y trompe, le malheur n'est pas grand: tout soldat qui porte « Canada » sur son épaule est heureux de rencontrer un « pays » à l'étranger. Ceux de l'Ouest ou de l'Ontario vous diront avec empressement qu'ils ont passé par Montréal, Québec, les Trois-Rivières ou Saint-Jérôme; si vous connaissez quelque peu leur petite patrie, ils vous en parleront avec effusion, comme à une vieille connaissance.

Quant au Canadien français, il se reconnaît généralement à sa physionomie, puis à une certaine timidité qui le fait tenir à l'écart et parler bas. Il n'est pas chez lui, en Angleterre. Abordez-le dans les parcs qui entourent le palais de Buckingham, aux abords de la gare Victoria ou dans Piccadilly, vous lui ferez plaisir: « Canadien? — Oui, monsieur. — De quelle partie du Canada? — Québec, monsieur. — Donc, vous parlez français?... » Dès lors vous êtes à l'aise; lui aussi. Les questions s'entrecroisent: on finit toujours par se découvrir des affinités, des connaissances communes.

Naturellement, ces jeunes s'ennuient. Il y a déjà plusieurs mois, parfois deux, trois, quatre ans, qu'ils ont traversé la mer. L'image de figures chères les poursuit toujours. Plus rien de nouveau pour les distraire. Toutes les petites villes du Surrey, du Sussex ou d'ailleurs se ressemblent; ils ont visité Londres plusieurs fois; ils ne savent plus que faire de leurs congés. Quelques-uns visitent des couvents où il y a de nos religieuses; plusieurs fréquentent volontiers les églises; certains, à bout d'argent, retournent avant le terme de leur permission; d'autres cherchent à s'employer: l'un d'eux, barbier de profession, offrit ses services

dans une boutique; il y passa la semaine, gagnant plus d'argent à travailler qu'il n'en aurait dépensé à s'ennuyer. Aux heures libres du dimanche après-midi, il en est qui vont prier dans l'église voisine. Un curé disait combien il était édifié de voir de nos soldats faire le chemin de la croix. Ils assistent volontiers à la bénédiction du saint Sacrement quand ils en ont l'occasion. Cela donne un but à leur promenade.

Assurément, il ne faut pas croire que nos jeunes gens, sous les armes, se livrent à la piété. Mais leurs habitudes religieuses résistent assez bien aux assauts, grâce encore à leur peu de familiarité avec la langue anglaise — *Ignorance is bliss!* — qui les met à l'abri de bien des sollicitations et de bien des occasions. Pas toujours, malheureusement. Eux aussi nouent des amitiés qui s'orientent vite vers le mariage, même le mariage mixte, contre lequel nos catholiques n'ont pas été mis en garde autant que ceux de langue anglaise. Les aumôniers savent comme il est difficile d'empêcher les inquiétants mariages de guerre. Le bon sens y perd ses droits. A toutes les raisons, infailliblement la même réponse désarmante: « La mienne n'est pas comme les autres, vous savez! »

Un aumônier affirme pourtant que nos jeunes se montrent, en général, ce qu'ils étaient chez eux. Si leur vertu était solide, éclairée, elle tient tête aux mauvais courants; si elle n'avait pas de racines, elle risque fort d'être emportée par la tempête. Un autre nuance davantage sa pensée: « L'entrée à l'armée les met tous à rude épreuve. Plusieurs perdent pied et, pendant quelques mois, sont complètement désemparés, abandonnent leur religion, se livrent à toutes les folies. Puis, rassasiés, dégoûtés, la plupart se ressaisissent et reprennent leurs pratiques religieuses, parfois avec plus de conviction et de ferveur qu'auparavant. Il en est même qui, négligents depuis des années, se remettent à fréquenter les sacrements. »

Les aumôniers emploient les moyens en usage dans nos paroisses pour ramener les brebis qui s'égarent: retraites pascales, concours avant Noël et d'autres grandes fêtes. Même des retraites fermées ont pu s'organiser. Il m'a été consolant de donner les Exercices spirituels à une dizaine de groupes dans une maison de retraites de la banlieue de Londres. Sceptiques au début, nous fûmes surpris de la facilité du recrutement. Toutes les places étaient vite retenues. Pour une cinquantaine de lits, le supérieur de la maison acceptait généralement une soixantaine de noms, sachant par expérience qu'il y a toujours des dérangements ou des défections à la dernière minute. Or, un jour, sur cinquante-cinq inscrits, cinquante-trois se présentèrent. On prenait des mesures pour caser tout le monde, lorsque quinze Beaucerons du régiment de la Chaudière arrivèrent sans être annoncés. Le supérieur ne voulut pas les renvoyer; mais il y avait l'objection: plus de lits! « Qu'à cela ne tienne! dirent les survenants; on n'a pas besoin de lit pour dormir. » Ils couchèrent par terre. Et cette retraite, comme les autres, fut très édifiante. Après cette expérience, le supérieur s'enhardit: il accepta soixante retraits et au delà; nous atteignîmes soixante-douze. La retraite commençait le samedi après-midi et se terminait le dimanche soir. Dès l'arrivée, vers quatre heures, il y avait collation, puis deux instructions avant le souper. Dans la soirée, confessions, bénédiction du saint Sacrement, nouvelle instruction. Le dimanche, deux instructions avant midi; après dîner, chemin de la croix, conférence, puis clôture de la retraite, bénédiction du saint Sacrement et départ vers six heures. Un Lazariste français du voisinage s'offrit pour la lecture aux repas. Sa voix impressionnante, qui commandait l'attention, ne contribua pas peu au succès de la retraite, en forçant à réfléchir des esprits facilement distraits.

Les Pères de la maison, habitués à d'autres groupes, remarquèrent vite la foi simple et la piété franche de nos soldats, leur aisance confiante avec le prêtre et l'officier, leur gaieté expansive. A plusieurs reprises ils firent de nos gaillards des éloges non équivoques. Malheureusement, cette année, la maison ne peut plus suffire aux demandes. Outre les soldats anglais et canadiens-anglais, il y a les aviateurs, les Américains, les Polonais, qui veulent des retraites. Les aumôniers jugent avec raison que les Canadiens français, groupés dans des unités presque exclusivement catholiques, peuvent, plus facilement que les autres, faire des retraites au camp. Et puis, les manœuvres et les mouvements de troupes rendent de plus en plus compliquée l'organisation des groupes. Tout de même, l'expérience a démontré qu'avec de la bonne volonté chez les aumôniers et chez les commandants, la retraite fermée est possible pour les soldats à l'entraînement. Elle est sûrement très bienfaisante.

L'un des exercices les plus goûtés de la retraite est la conférence familière qui précède le départ. Chacun

peut y poser des questions, y soumettre ses doutes. On ne manquait pas d'y faire préciser les buts de guerre, de faire expliquer comment nous pouvons collaborer avec les Russes, comment les catholiques allemands et italiens pouvaient considérer qu'ils faisaient une guerre juste. L'occasion parut bonne d'offrir à ces jeunes hommes, qui font de si grands sacrifices, des motifs surnaturels pour la sanctification de leurs monotones journées, même pour l'offrande de leur vie, s'ils ont à faire le sacrifice suprême. Ils en parurent toujours profondément reconnaissants. Les objections aux mariages de guerre, l'emploi des loisirs, fournissaient aussi matière à des discussions fort animées.

Durant cette guerre, on a fait un bel effort pour faciliter l'étude aux soldats. Outre les conférences techniques et les représentations cinématographiques sur le maniement des armes, on donne des cours de langues et de mathématiques, on institue des cours par correspondance. Des hommes parlèrent avec effusion de l'œuvre accomplie en leur faveur par des religieuses. Dans un village entouré de vastes camps, nos gars repérèrent l'église catholique et, à côté, un couvent et une maison de retraites pour les dames. La directrice des retraites, une bonne maman, fit vite leur connaissance et constata que plusieurs savaient à peine l'anglais. Elle leur offrit un abri, puis des leçons d'anglais. Et comme quelques-uns savaient à peine lire et écrire, d'autres religieuses leur donnèrent du français, puis des leçons de mathématiques. On apporta même des machines à écrire, pour ceux qui veulent pratiquer la dactylographie. Aujourd'hui, tous les soirs, mais surtout les samedis et dimanches, les salles se remplissent. Il y a là jusqu'à soixante-dix de nos hommes qui font leur correspondance, suivent des leçons, ou simplement lisent et s'amusent. Comme je m'étonnais de voir si propres des salles où nos gros garçons entrent chaque jour avec leurs godillots et leurs cigarettes: « Si vous saviez comme ils font attention! » me dit la supérieure. Avant de partir ils vont généralement faire leur prière à la chapelle. Le samedi soir, à huit heures, à l'église, leur aumônier dit la messe et donne la communion. Le dimanche après-midi il y a bénédiction du saint Sacrement. On a formé un chœur de chant. Le jour de la Fête-Dieu, les soldats firent la garde d'honneur pendant la procession.

Ceux qui s'éloignent continuent à écrire à leur vieille directrice. Car celle-ci, habituée à conseiller des retraits, exerce la plus heureuse, la plus extraordinaire influence sur nos soldats. Ils la consultent sur tout; ils lui demandent même de corriger leurs lettres à leur « amie ». « Qui est cette amie? demande alors la Sœur; catholique ou protestante? Et où voulez-vous en venir avec cette amitié? N'avez-vous pas votre amie au Canada?... Alors, pourquoi cette nouvelle liaison? Ne faites donc pas des choses comme cela!... » Les soldats s'amusent des reparties de la religieuse, mais ils en font

leur profit. Tous gardent à leur sage conseillère un souvenir reconnaissant. Déjà des traditions s'établissent. Deux mois d'avance on songe à l'arbre de Noël; car celui de l'an dernier eut un succès considérable. La vénérable religieuse s'attendrit en parlant de ses grands enfants partis pour la bataille. Ils disparaissent sans avertir: « Ils vont en manœuvres, dit-elle, et ils ne reviennent pas... »

Cette œuvre est probablement celle qui fait le plus, dans un endroit déterminé, pour nos soldats en Angleterre. Ce n'est pas la seule. Un aumônier a dit le succès qu'il eut à Noël et à Pâques. On avait mis à sa disposition, pour ces fêtes, le plus grand théâtre de la petite ville où son régiment passait l'hiver. Malgré ses deux mille sièges, la salle fut trop petite. Des centaines de personnes restèrent à la porte. Le maire et les officiers supérieurs, bien que protestants, assistèrent à la messe. Ils exprimèrent leur étonnement de s'être crus, dès l'entrée, non pas dans un théâtre, mais dans une église. Un silence recueilli régnait dans la salle. Les dames catholiques de la ville avaient donné à la scène toute l'apparence d'un sanctuaire. Elles voulaient inspirer aux protestants une idée juste de ce qu'est une église catholique et favoriser la dévotion des fidèles. Le chant des soldats, les prières en commun, les centaines de communions, les paroles du prêtre, avaient profondément impressionné les spectateurs. Quelques jours plus tard, le régiment invitait les autorités militaires et les principaux citoyens à une réception. De nouveaux éloges lui furent adressés par les chefs: « C'est une des rares circonstances où je ne trouve rien à reprendre », dit l'un d'eux.

Ne généralisons pas, cependant, ces beaux moments de nos soldats. Hélas! tous ne sont pas comme nous les souhaiterions. A côté du couvent mentionné plus haut, il y a la prison militaire: ce n'est pas pour rien. Et puis, il y a les fréquentations louches et les mariages improvisés, déjà trop nombreux, même parmi les nôtres. La vérité, c'est que nos soldats, quand ils subissent l'influence de la religion et des bienfaites organisations dont bénéficient la plupart de nos paroisses, se montrent à l'étranger ce qu'ils sont chez eux. Ils font honneur à leur Église et à leurs compatriotes. Quand les secours religieux leur font défaut, quand ils sont abandonnés aux entraînements d'un mauvais milieu, ils peuvent rouler plus vite et plus bas que leurs camarades d'autres nationalités. Il importe donc souverainement de leur faire prendre, dans les camps du Canada, des habitudes qui les conservent ce qu'ils sont: de vrais chrétiens. Mettons à leur disposition les organismes qui peuvent les protéger et les élever. Le camp peut leur être un moyen, non seulement de fortifier leur santé, mais d'ouvrir leur intelligence et de former leur caractère. On peut déjà le constater: plusieurs en reviendront avec une âme plus fière et des convictions plus solides, mieux éclairées. C'est un gain pour tout le pays.

LA VIE FAMILIALE

Bernard HARDY

LA FAMILLE est la cellule vivante de la société humaine. Elle est née longtemps avant la cité ou la république, avant l'État ou la nation. De nos jours encore, la société humaine est bâtie sur la famille. Et c'est du bien-être moral de la famille que dépend le bonheur de l'humanité tout entière.

Hélas! dans cette sphère d'une importance vitale, autant et plus peut-être que dans les autres champs de la vie humaine, apparaissent les effets ruineux de l'égoïsme négateur de Dieu: le contrôle coupable des naissances, l'amour libre, le compagnonnage conjugal (euphémisme pour désigner le concubinage légal), vices dont la diffusion égale la libre publicité qu'on leur fait et dont le monde récolte les fruits qui sont, d'une part, un taux de natalité toujours décroissant et, d'autre part, un nombre sans cesse accru de mariages malheureux et de divorces.

Or, en dépit ou plutôt à cause de tous les compromis, tel le divorce légal, — que Notre-Seigneur qualifie ouvertement d'adultère (*Matth.*, v, 32), — les lois et règlements de toutes sortes inventés par les pouvoirs civils et religieux (en dehors de l'Église catholique) s'avèrent impuissants à endiguer le torrent dévastateur de la passion humaine. Les barrières une fois ouvertes, si peu que ce soit (en accordant, par exemple, le divorce dans certains cas), aucun rempart ne peut plus contenir le courant. Et c'est ainsi que la société moderne, lentement mais sûrement, se voit submerger par la boue de l'immoralité, du divorce, de l'adultère, de la polygamie, du contrôle des naissances et de toutes sortes de vices contre nature auxquels la grâce rédemptrice du Christ l'avait pourtant arrachée.

Car le Christ avait sauvé la société humaine que rongait, de son temps, le chancre mortel du péché, en appliquant le remède à la racine même de la société, je veux dire: à la famille qu'il restaura en rendant à l'union conjugale sa grandeur originelle, son unité et son indissolubilité, en condamnant les désordres de la polygamie et du divorce et en élevant le mariage à la dignité surnaturelle d'un sacrement.

Le Christ réforma encore la vie familiale en rétablissant la femme dans sa dignité personnelle: d'esclave et d'instrument de la luxure de l'homme, il en fit son égal. De la sorte, le Christ et son Église accomplirent ce que nulle philosophie, nulle civilisation n'avaient pu, avant Lui, et ne purent, après Lui, mener à bien. C'est pourquoi l'Église catholique se dresse, à travers les siècles, comme la seule puissance capable de protéger les droits et la dignité qui sont propres à la femme. Et le vicaire de Celui qui restaura le mariage et la

femme dans leur dignité première refusa de sacrifier les droits d'une seule femme, même à la demande d'un roi, son époux, en mal de satisfaire ses passions déréglées. Il préféra souffrir la perte de l'un des plus puissants royaumes, celui de Grande-Bretagne. Car, sans ce refus, ce n'est pas d'une femme seulement, mais de toutes les femmes de l'humanité qu'il aurait immolé la dignité et les droits et, avec eux, ceux de tous les hommes qui leur sont inséparablement liés.

Le respect dont on entoure la femme n'est-il pas le meilleur indice du niveau moral de la société humaine ? L'homme ne peut demeurer indifférent à l'égard de la femme: s'il ne la respecte pas dans sa dignité morale, il en abuse à son détriment à lui, à son déshonneur à elle. Et l'Église du Christ, au cours des siècles, par son attitude ferme et intransigeante dans la protection de la dignité féminine et la défense de la sainteté, de l'unité et de l'indissolubilité du mariage, a réellement sauvegardé le niveau moral non seulement de la femme, mais de notre société humaine tout entière.

Malheureusement, tout cela semble chose du passé, car notre génération moderne s'est accordé le triste privilège de dilapider ce précieux héritage en faisant concession sur concession aux désirs luxurieux de l'homme. Et c'est en vain qu'on tente d'arrêter le flot de la passion humaine par le moyen des lois civiles ou des leçons d'hygiène sexuelle (comme s'il pouvait craindre de risquer sa santé celui qui n'hésite pas à tuer son âme). Si nous voulons rescaper la société moderne de la mort qui la guette, ce n'est pas d'hygiène physique, mais spirituelle, c'est de pureté morale que nous avons besoin, et ce n'est que dans l'union au Christ et à son Église que nous les trouverons.

Le mari et la femme doivent comprendre, comme le dit saint Paul (*Éph.*, v, 23-25), que leur union n'est qu'une image de l'union beaucoup plus intime qui existe entre le Christ et son Église, et que, de même que le Christ a aimé son Église et s'est livré pour elle, ainsi l'époux doit aimer sa femme et être prêt à donner même sa vie pour elle (*Éph.*, v, 25, 28; *Col.*, III, 19); réciproquement, de même que l'Église a aimé le Christ en retour et Lui a donné sa vie dans la personne de ses innombrables martyrs, ainsi l'épouse doit aimer son époux et être prête à donner même sa vie pour lui (*Col.*, III, 18).

Comme le Christ est le Chef de l'Église, l'époux est le chef de la famille (*Éph.*, v, 23, 24). Et tous doivent lui être soumis comme au Seigneur (*Éph.*, v, 22; *Col.*, III, 18, 20). Les enfants « obéiront donc à leurs parents dans le Seigneur » (*Éph.*, VI, 1), c'est-à-dire pour l'amour de Jésus-Christ, comprenant que leurs parents représentent le Christ et tiennent Sa place.

Cette intimité entre le Christ et son Église, avec sa parfaite unité et son indissolubilité, n'est pas seulement le type idéal du mariage chrétien, elle est encore, par le secours des grâces particulières du sacrement, la source de la force qu'exige tout mariage.

On le sait assez: la chanson de l'amour courtois et la romance de la lune de miel ne durent pas toujours; tôt ou tard les mutuelles imperfections se manifestent et risquent d'agacer au point de rendre assommante l'agréable compagnie des premiers jours. C'est le moment critique. Un mariage moderne, accompli dans l'appétit sexuel et le plaisir, ne peut supporter l'épreuve et il vole en éclats, car le seul lien qui le tenait s'est rompu. Un mariage catholique, au contraire, fondé, non sur l'égoïsme et la sensualité, mais sur l'amour véritable, c'est-à-dire sur la volonté sincère de faire des sacrifices et de donner plus que de recevoir, fera appel alors à ses ressources surnaturelles et coopérera efficacement aux grâces spéciales du sacrement. C'est ainsi que le mariage chrétien devient une fontaine de bénédictions, exactement comme son prototype, l'union du Christ et de son Église, d'où jaillissent toutes les grâces et tous les sacrements.

—

AFRIQUE DU SUD ET LAÏCISME SCOLAIRE

Louis C. de LÉRY, S. J.

L'AFRIQUE DU SUD offre des similitudes avec le Canada. Avant d'être anglaise, elle fut hollandaise, et le Canada fut français avant d'être britannique. L'Union sud-africaine résulte du groupement de quatre états, Cap, Natal, Transvaal et Orange, comme notre Dominion provient de la fédération de neuf provinces. Ces ressemblances font l'intérêt de cet article. La sécularisation des écoles sud-africaines servira d'introduction à notre prochaine étude sur la tradition du laïcisme dans notre pays. *Secular Tradition in Education*, d'où nous nous inspirons, est un tour d'horizon du monde anglo-américain. Il a paru dans le *Year Book of Education*, publié par l'impérialisant *London Institute of Education*, affilié à l'Université de Londres.

Le laïcisme scolaire en Afrique du Sud est intimement lié à la Maçonnerie. La première loge sud-africaine, *De Gæde Hoop*, fut fondée au Cap en 1772 sous juridiction hollandaise. La loge ouvrit bientôt (1794) un club, où l'élite intellectuelle prit l'habitude de se rencontrer. En 1802, De Mist arrivait au Cap comme gouverneur. Il était Assistant-Grand Maître des Pays-Bas et, sous son impulsion, *De Gæde Hoop* raviva ses activités. En sa qualité de gouverneur, De Mist introduisit un régime d'écoles publiques et neutres qui devançait de beaucoup son époque. Son plan prévoyait un système complet d'État, qui aurait compris l'enseignement secondaire et une école normale. Au lieu de donner comme but à l'éducation l'affiliation à l'Église, *membership of the Church*, il prit pour devise le progrès du pays, *national efficiency*. On ne bannit pas toutefois des écoles l'instruction reli-

gieuse, laquelle devait être conforme à la dénomination confessionnelle des parents.

L'association maçonnique hollandaise, *Maatschappij tot Nut van het Algemeen*, la Société du Bien commun, qui joua un rôle primordial dans l'histoire de l'éducation en Hollande, eut sa succursale au Cap. En 1802, une société similaire s'y fondait et l'École du Bien commun, *tot Nut van't Algemeen*, ouvrit ses portes (1805). Durant vingt ans ce fut la première institution éducative de la Colonie et, même après la fondation du *South African College*, elle continua à rivaliser avec celui-ci. L'École du Bien commun comptait trois cents étudiants en 1838 et resta florissante jusqu'en 1870. Formatrice de chefs, elle relevait du Bureau des Directeurs et recevait une subvention annuelle de soixante-quinze livres sterling.

Le Cap devenu anglais (1806), De Mist s'en était allé et ses plans furent écartés. Le juge en chef sir John Truter lui succéda comme Assistant-Grand Maître de la Maçonnerie hollandaise, les activités éducatives de la loge *De Gæde Hoop* continuèrent et un fonds spécial fut créé par elle pour l'éducation. Les loges anglaises du Cap commencèrent en 1811 à collaborer étroitement avec *De Gæde Hoop*. Plus tard elles établirent un fonds maçonnique séparé d'éducation.

Le prochain fait important fut la fondation du *South African College*, ou Athénée, en 1829. Un groupe de maçons anglais et hollandais, joignant leurs efforts, convoquèrent, sous la présidence de Truter, une assemblée, où furent invités les représentants des quatre Églises: hollandaise, anglaise, écossaise et luthérienne. On envoya une circulaire à chaque Église, ainsi qu'au Fonds maçonnique d'Éducation, *Masonic Education Fund*. L'Église hollandaise de la Réforme offrit cent livres et les maçons promirent cinquante livres tous les ans. On fit appel à des bienfaiteurs et l'on chercha des actionnaires au taux de dix livres par action. Dès qu'on eut placé deux cents parts, on convoqua une assemblée d'actionnaires et l'on choisit un comité de quinze pour diriger l'institution. Sir John Truter fut élu président et le juge Burton, vice-président. Le collège s'ouvrit le 3 octobre 1829 et bientôt surgit une grave dissension concernant l'instruction religieuse. Les représentants des Églises réclamaient un enseignement religieux conforme à chaque confession. Les hommes de loi Truter et Burton prétendaient l'exclure. La mésentente provoqua la démission temporaire de Truter, de Burton et de deux d'entre les trois professeurs. Mais une fois refroidie la ferveur religieuse, Truter fut réélu président (1830) et le collège devint formellement une institution non confessionnelle, admettant certains exercices religieux communs, mais excluant tout enseignement doctrinal. Officiellement reconnu par le gouvernement, le collège se mua plus tard en l'Université du Cap de Bonne-Espérance. Durant sa longue existence, plus d'un maçon éminent, tant anglais que hollandais, fut président ou membre de son conseil.

Les écoles publiques de la colonie du Cap se trouvaient sous la juridiction de la *Bible and School Commission*: elles étaient confessionnelles. La tentative d'imposer aux Boers l'école anglaise et l'Église anglicane échoua et contribua même à une émigration massive, *Great Trek*, au delà des frontières. Un changement signalé se produisit en 1839, quand on établit un département de l'Éducation avec surintendant. On peut retracer l'origine de cette innovation au mémoire que le secrétaire de la colonie, le colonel Bell, envoyait en 1837 à sir John Herschel. « Pour assurer le bon fonctionnement du système », écrivait-il, il fallait nommer « un homme à idées justes et claires, qui ne fût ministre d'aucun culte et assez dégagé de préjugés à l'égard de toute forme de Protestantisme pour devenir un directeur général impartial des écoles publiques de cette Colonie ». « Pour rendre la profession d'éducateur respectable, répondit Herschel, il faut en faire une profession indépendante. » Il voulait dire indépendante de toute Église.

John Fairbairn, rédacteur du *Commercial Advertiser* et ancien instituteur, écrivit aussi au gouverneur une lettre où il dressait un plan complet de réformes. Le nouveau surintendant devait être un homme « capable d'estimer à leur valeur pratique, ou plutôt à leur vraie nullité, *nothingness*, les différences microscopiques de couleur, de nation, de langage, de rangs et les distinctions confessionnelles de religion ». Avec la création du département de l'Éducation, on posa la base d'un enseignement d'État laïque. La loi subséquente de 1865 promettait à toute école neutre des subsides couvrant cinquante pour cent de ses frais. Les réformes qui suivirent s'attaquèrent aux problèmes administratifs et financiers.

Deux ans après que le Natal fut devenu colonie distincte, on nomma un Bureau central d'Éducation, qui présenta un rapport en 1859. Les membres du Bureau « étaient d'avis qu'un enseignement non confessionnel, mais réunissant les vérités religieuses et morales admises dans toutes les sectes chrétiennes, est le seul régime possible pour des écoles publiques et capable de satisfaire les habitants de la Colonie ». Avec la nomination du premier surintendant, le système d'État commença d'exister.

Au Transvaal, la première tentative de séculariser l'instruction remonte au président Burgers, en 1873. Né au Cap, formé à l'Université d'Utrecht, en Hollande, c'était un homme remarquable pour le libéralisme de ses opinions. Il proposa un système d'État national et impartial en matière religieuse, puisque « le choix d'une forme quelconque de Christianisme comme religion distinctive du système scolaire rendrait l'introduction de tout régime d'État si impopulaire que le développement de l'éducation en ce pays dans un sens national serait impossible d'ici longtemps ». Son plan fut l'objet d'un projet de loi (1874), mais vu l'hostilité des calvinistes, *doppers*, on y substitua un régime con-

fessionnel (1882). L'introduction définitive du système d'État neutre fut réalisée seulement après la guerre des Boers, sous le général Smuts, en 1907.

Dans l'État libre d'Orange, c'est le surintendant Brebner, nommé en 1874, qui introduisit le système scolaire d'État. Après la guerre sud-africaine, la question religieuse fut réglée par le *Hertzog School Act* (1908) dans le sens de la neutralité.

Ainsi, même avant l'Union sud-africaine (1910), le principe de la neutralité était inscrit dans les statuts des quatre provinces et la législation de l'Union n'apporta rien de neuf sous ce rapport.

Dans la sécularisation des écoles sud-africaines la Maçonnerie, tant hollandaise qu'anglaise, a frayé la voie. Comme en Angleterre, en Écosse, en Irlande

et aux États-Unis, les loges ont propagé l'idée du laïcisme, utilisant, là comme ailleurs, toutes espèces de clubs paramaçonniques. Elles ont trouvé une aide efficace dans la division des Églises. Le Protestantisme, émietté en sectes, — dont quatre principales, hollandaise, anglaise, écossaise et luthérienne, — n'a pu lui opposer un front uni. Les hommes, comme les institutions, ont gravement failli: le nationaliste Hertzog a sécularisé l'enseignement de l'État libre d'Orange (1908), comme l'impérialiste Smuts avait laïcisé les écoles du Transvaal (1907). Seule l'Église catholique, malheureusement inexistante en Afrique du Sud, aurait pu barrer le passage au laïcisme, comme elle l'a fait dans notre province. C'est ce que nous verrons la prochaine fois.

CORRESPONDANCE

Deux juristes nous écrivent

THE EDITOR: — In his article in the December 1943 number of *RELATIONS*, Mr. Godefroy makes some very important comments on the essential characteristics of the British constitution. He is right in asserting that the British constitution is the secular institution which has brought forward into the modern world profoundly important ideas of the Middle Ages. Not the least of these ideas is respect for natural law or, to put it in the terms of current discussion, the rights of minorities. On one point Mr. Godefroy perhaps oversimplifies. He says that the Crown expresses « the permanent interests and fundamental aspirations » of the people. It would perhaps be better to say, that if the people themselves acknowledge certain permanent common interests and are agreed in certain fundamental aspirations, the Crown is a symbol through which these may impress themselves upon the more ephemeral combinations of particular interests in political parties and factions. In such circumstances, the Crown can be a moderating influence on the heated bigotries of the moment.

Law School, Queen's University,
Kingston, Ontario.

J. A. CORRY.

THE EDITOR: — Mr. Godefroy has written a very interesting and suggestive article. Henry of Bracton in the thirteenth century is said to have written that the king ruled under God and the law. It was a fundamental article of belief in the Middle Ages that to govern justly is to govern according to law. The king was not above the law or outside of it. He was bound to carry it out. As it was put by Hincmar of Rheims, the king is no more entitled than any private person to ignore the law or to violate it. As the Germanic peoples became Christianized, such ideas became fused with the teachings of the Fathers of the Church that while the secular authority was divinely ordained it was divine only so far as it represented the principles of justice. Hence the finding of law was nothing else than a quest for the justice and truth of the Creator.

The doctrine of the supremacy of the law, characteristic of English and of Anglo-American law, is the most enduring product of this ideal. In the United States, we have carried this inheritance from the Middle Ages still further in holding that the legislative organ of the state is itself bound to act in accordance with law, and our written constitutions are proclaimed to be the supreme law of the land. Since 1688,

ultimate authority in matters temporal has been centralized in Parliament. But the tradition of respect for fundamentals has been strong enough in England so that there has been nothing of the absolutism of the personal monarch of the seventeenth and eighteenth centuries.

I think Mr. Godefroy has done a real service in pointing out the basis of confidence in your constitution...

Law School, Harvard University,
Cambridge, Mass.

Roscoe POUND.

Voix d'Acadie

JE VIENS DE LIRE les articles du R. P. Dugré dans *RELATIONS*. Je les ai parcourus avec le plus vif intérêt, étant donné que nous sommes de ces personnes « douces et isolées », à l'École normale de Frédéricton.

Il vous serait peut-être intéressant de connaître notre situation ici en ce qui regarde le français. Sur cent élèves, il y en a vingt de langue française, toutes des jeunes filles qui suivent le cours régulier anglais comme les autres; elles ont trois classes de français par semaine, trois classes de quarante minutes pour couvrir l'étude de la langue (que nous savons peu); la pédagogie générale, les méthodes pour utiliser les quelques pauvres manuels français à notre disposition... et tous les examens au brevet sont écrits *en anglais*.

Pour la cause, il y a beaucoup à faire; et l'unique professeur français est exilé dans une petite ville totalement anglaise, de descendance purement *Loyalist*. Je me demande parfois comment il se peut qu'un aussi grand nombre de nos Acadiens aient pu arriver dans un milieu si peu sympathique... Il faut presque s'excuser d'être français; vous comprenez pourquoi certains ancêtres ont changé leur nom: ils devaient *survivre*.

J'écrivais tout récemment à notre éducateur, le F. Léopold; directeur des cours pédagogiques de l'Université Saint-Joseph de Memramcook, il comprend la situation; comme bien d'autres, il a les mains liées; mais tous, nous avons espoir, grand espoir pour l'Acadie; elle ressuscitera, j'en suis convaincue. Nous, Acadiens, nous apprécions hautement le grand intérêt que nous portent nos frères du Québec, surtout de ces amis comme vous qui connaissent bien nos problèmes.

Si j'ai osé vous adresser un mot dans un moment d'élan, je vous prie de m'excuser, s'il y a lieu d'excuse: votre article me touchait de si près...

Provincial Normal School,
Frédéricton, N.-B.

Marguerite MICHAUD.

DANS SA DERNIÈRE LIVRAISON, RELATIONS mettait ses lecteurs au courant du regain d'activité des Canadiens français de l'Alberta. Le premier numéro d'un bulletin publié par la Section française manitobaine de la Société d'Enseignement Postsecondaire, *SEP*, nous apporte sur nos compatriotes du Manitoba des renseignements aussi encourageants et aussi prometteurs.

La simple liste des mouvements actuellement en marche sous la direction de la Section française est un témoignage à la culture française, au cœur même de l'Amérique anglophone: musique française, film français, théâtre français, bibliothèque française, orientation professionnelle, santé publique, coopératives, photographie, cours d'arts ménagers, cours de tissage, école ménagère. L'abbé A. Couture décrit ainsi l'effort coopératif canadien-français au Manitoba: « Le mouvement coopératif du Manitoba français n'a que huit ou neuf années d'existence. Il a débuté dans la paroisse de Saint-Pierre-Jolys, vers 1934, par une fromagerie coopérative, suivie bientôt par La Broquerie, Sainte-Anne, Saint-Malo et d'autres. C'est à ce moment, 1937, que commence le mouvement des Caisses populaires Desjardins. La paroisse de Saint-Malo est cette fois la première à tenter la coopérative du crédit, inspirée par son dévoué curé, M. A. Benoit. En septembre de cette même année, la province du Manitoba inscrivait dans ses statuts sa nouvelle loi des *Credit Unions* et, en octobre 1937, S. Exc. Mgr Yelle, voulant donner au mouvement coopératif plus d'ampleur et d'uniformité, nomma M. l'abbé Ad. Couture, qui revenait d'Antigonish, directeur diocésain des Œuvres sociales.

« Depuis cette date, le mouvement s'est développé normalement. Par les causeries et les cercles d'étude, nous avons obtenu un résultat remarquable, comme l'indiquent les statistiques suivantes. En décembre 1942, le Manitoba français comptait 25 caisses Desjardins et 3,020 membres. Ces caisses avaient en dépôt la jolie somme de \$200,000 et les prêts consentis, au nombre de 685, se chiffraient à \$117,115, tandis que l'actif de l'année atteignait le montant de \$248,690.

« La coopérative de consommation, au Manitoba français, n'apparaît qu'en 1938. Le progrès est plus lent. Ces transactions, d'ailleurs, demandent plus de prudence. Nous comptons, depuis 1938, une nouvelle coopérative par année: Saint-Malo, La Broquerie, Saint-Boniface, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Léon. Plusieurs projets sont en voie de réalisation. Dans ce domaine comme dans celui du crédit, nos gens, tant à la ville qu'à la campagne, ne se montrent inférieurs à personne. Le chiffre de vente, vente toujours au comptant, s'est élevé dans ces cinq magasins coopératifs à \$184,500 en 1942. L'année courante s'annonce des plus prospères.

« Nous avons à l'heure actuelle neuf fromageries coopératives sur vingt et une qui existent dans la province. Ce sont, par ordre de fondation: Saint-Pierre-Centre, La Broquerie, Saint-Pierre-Nord, Sainte-Anne-des-Chênes, Haywood, Saint-Malo, Ritchot, Saint-Laurent, Sainte-Rose-du-Lac. Depuis 1941, toutes ces coopératives se sont groupées avec les coopératives mennonites du même genre et ont formé une Fédération de vente à Saint-Boniface, 136, rue Provencher, avec M. Roland Couture comme gérant. Les ventes de nos neuf sociétés s'élevaient en 1941 à \$205,466 et en 1942 à \$314,903. Voilà, en résumé, la part du Manitoba français dans le mouvement coopératif de la province. L'ampleur du mouvement ne se mesure pas seulement en chiffres, on s'est efforcé de lui donner un idéal de justice, de modération et d'entraide qui rend la vie et plus intéressante et plus humaine. »

AVEC OUSANS COMMENTAIRES

DIEU PREMIER SERVI

DANS SON ALLOCUTION aux prédicateurs du dernier carême à Rome, Pie XII insista sur la sanctification du dimanche. C'est le jour, déclara-t-il, où l'homme refait ses forces tant spirituelles que temporelles, jour de prière, de repos, d'honnête divertissement. Hélas! pourquoi faut-il qu'on ait sottement saboté cette grande idée de Dieu et transformé le jour du Seigneur en jour du diable! Dans beaucoup de pays, le dimanche, on ne prie pas, ou on prie mal, on continue à travailler, on se vautre dans des amusements déréglés.

Le Canada n'échappe pas à ces désordres. La province de Québec non plus. Les beaux dimanches d'autrefois, qui étaient vraiment le jour du Seigneur et le jour de la famille, s'en vont rapidement. Ils font place à un dimanche où, chez la jeunesse surtout, on prie peu, on se repose peu, on s'amuse follement en offensant Dieu.

LA BIÈRE est reine chez nous. En voici la preuve, d'après le 21^e Rapport de la Commission des Liqueurs de Québec, 1942, et le 16th Report of the Control Board of Ontario, 1942.

	Ville de Montréal	Ville de Toronto
Population.....	890,234	657,612
Auberges.....	9	
Hôtels.....	18	117
Cafés.....	60	
Cantines militaires.....	?	12
Restaurants.....	27	
Bateaux et wagons-restaurants.....	16	5
Clubs.....	34	48
Magasins où l'on vend de la bière.....	762	10
Tavernes (y compris tavernes dans hôtels et auberges).....	312	
Brasseries.....	6 ¹	4
	1,244	206

1. Trois de ces brasseries ont leur siège social dans l'Ontario.

C'est dans les milieux français de Montréal que se multiplient tavernes, magasins à bière, restaurants à licence. Il n'y a pas de tavernes à Westmount, ni à Hampstead, ni à Outremont. Rappelons en passant que Toronto peut se glorifier de compter 42% de propriétaires, et Montréal... 11.2%. L'ouvrier qui consomme une ou deux douzaines de bouteilles de bière par semaine ne sortira jamais de son taudis.

L'intention n'est pas de glorifier Toronto qui a ses faiblesses: ainsi, là-bas, les auberges ont une section pour les femmes, aussi achalandée que celle réservée aux hommes. Une dame, officier du *Liquor Control Board*, disait récemment: « Ce qui sauve le Québec de la débandade morale dont souffrent familles et individus ailleurs, c'est l'excellence de vos Canadiennes françaises. A Toronto, même l'esprit puritain qui retient les hommes de boire en public, n'empêche pas les femmes de le faire sans pudeur... »

Dans le Québec, si la bière n'a pas la faveur des dames, elle a celle des gouvernants. Longtemps, il fut impossible, après sept heures, d'obtenir, dans les épiceries, du lait et du pain, mais on pouvait y acheter de la bière jusqu'à 11 heures. On a enfin mis ordre à cette anomalie fort ennuyeuse pour les épiceries et leurs familles.

Chaque année, la Ligue du Dimanche organise, sous les auspices de l'épiscopat, une « semaine » qui tente d'enrayer le mal croissant et de ramener les catholiques égarés à une meilleure pratique de leur devoir. Cette « semaine » aura lieu cette année du 30 janvier au 6 février. Les directives de Pie XII seront le thème de sermons, de causeries, d'articles de revues et de journaux, d'enseignement scolaire, sans compter les autres industries auxquelles a recours la Ligue du Dimanche.

Nous apportons notre entier appui à cette bienfaisante initiative et nous demandons à nos lecteurs d'en profiter pour faire d'abord eux-mêmes un salutaire examen de conscience, puis pour travailler dans leur milieu à une meilleure observance du dimanche.

Que l'immense désarroi dans lequel la violation des lois divines a plongé l'univers les stimule à hâter la pleine restauration de l'une des plus importantes et des plus nécessaires!

LA BIÈRE EST REINE

Les restrictions sur la bière avaient amené la fermeture des tavernes de cinq à sept heures. Les brasseurs se sont agités. Il fallait que l'ouvrier sortant de l'usine puisse bien mouiller son effort de guerre avant d'entrer à la maison. Dans les hôtels de campagne, on boit à pleine taverne, même le dimanche après-midi. Les ouvriers sont trop occupés en semaine; il leur reste le dimanche: Dieu premier servi!

Toujours pour encourager l'effort de guerre — dont elle est plutôt la négation — l'annonce de bière est à la place d'honneur, à l'avant des tramways. A la radio, chaque soir, à 6 h. 45, la bière s'annonce de nouveau. Messieurs les brasseurs ont tourné habilement la loi. Ils ont des annonces dites « de prestige », car ces messieurs ont tout le prestige que leur donnent les taxes qu'ils paient, qu'ils font payer et qu'ils apportent aux caisses électorales. L'année dernière, on brassa dans la province 41,132,495 gallons de bière, soit pour \$38,202,459.19. C'est là le prix du gros.

Une raison dont on fait grand état pour protéger et favoriser l'industrie de la bière, c'est que nos brasseries emploient 2,049 ouvriers et ouvrières: ces restrictions ne les jetteraient-elles pas graduellement au chômage?

Si les brasseries diminuaient un peu leur rendement et leur publicité multiforme, nos ouvriers seraient plus à l'aise pour habiller leur famille, acheter à leurs enfants des livres, des douceurs ou tout simplement un peu plus de quoi manger à leur faim et à leur goût. Et alors nos boulangeries, nos manufactures de chaussures, nos librairies, nos beurreries, nos ateliers de confection pourraient peut-être offrir du travail aux malheureux employés des brasseries auxquels les sévérités gouvernementales donnaient du loisir forcé.

Sans être trouble-fête, on peut demander avec énergie une diminution considérable du nombre des débits de bière — depuis un an les épiceries de Montréal où l'on vend de la bière ont augmenté de cent — et la disparition de l'annonce de bière dans les tramways et à la radio. Si l'on compare le chiffre de notre population et les gallons ingurgités, si l'on songe surtout que femmes et enfants chez nous boivent peu de bière, ceux qui en boivent, en boivent vraiment trop. N'oublions pas d'ailleurs que la bière est une reine qui coûte cher, très cher à ses sujets fidèles.

LA VOIX DE LA FRANCE CHRÉTIENNE DANS L'ÉPREUVE

Cette admirable allocution de Mgr Salières, archevêque de Toulouse, aux Scouts partant pour le travail forcé en Allemagne, est un témoignage sur l'âme de la France qui nous remplit d'émotion et de fierté chrétienne et française.

MES AMIS, vous partez pour l'Allemagne. Sous la contrainte ou bien librement? Je n'ai pas à le savoir. On peut être soumis à une loi sans lui donner son approbation. Vous vous en allez, voilà le fait. Quels conseils vous donnerai-je? Celui-ci et rien que celui-ci: soyez les témoins de la France et du Christ. Aussi profondément que la France se trouve humiliée aujourd'hui, conservez fièrement l'espoir. Notre cause était juste. On ne vous le répétera jamais assez. Si nous avons perdu la guerre par notre faute, la justice de notre cause n'en demeure pas moins intacte. Apportez dans un pays étranger les qualités de votre race. Dites-vous que vous avez une mission: « Je montrerai ce que c'est que d'être « un Français, un jeune Français, loyal, ingénieux, un bon camarade, un observateur qui ne se laisse pas prendre aux apparences, mais qui voit ce qui se cache derrière elles... » Vous verrez le triomphe de la technique, de l'utilitarisme, tout cela mis au service de la force. En présence de cet orgueil collectif, vous représenterez la conception française de la vie, la conception humaine, la conception d'après laquelle l'individu compte, les peuples ont des droits et les hommes sont frères. La gloire de la France à travers toute son histoire a été la gloire de la fraternité humaine. Un Français qui ne voit pas dans chaque homme un frère mentirait à sa race. Un mot démodé exprime parfaitement ce que vous devez vous montrer en Allemagne: des gentils-hommes.

« Vous serez là-bas témoins du Christ. Vous n'ignorez pas que le Christ a trouvé de nombreux adversaires en Allemagne qui refusent de reconnaître sa doctrine de charité, de piété, de merci. Ils refusent d'accepter le Christ humilié, le Christ souffrant, le Christ de la Crucifixion, le Christ qui cache la puissance de la victoire derrière la faiblesse d'une défaite apparente. Vous accepterez les souffrances avec dignité et sans vous plaindre. Témoins du Christ, vous vous montrerez bons et charitables envers tous les hommes, quelle que soit la race à laquelle ils appartiennent, que vous rencontrerez au cours de votre travail.

« En juillet 1902, Charles de Foucault se donnait à lui-même ce commandement: « J'habituerai chaque homme, « qu'il soit chrétien, musulman, juif ou païen, à me considérer comme son frère. » Vous reconnaîtrez que si vous faites votre cette doctrine, le beau nom de la France et du christianisme ne fera qu'y gagner.

« Soyez forts, soyez loyaux, restez attachés à vos croyances. Ainsi vous ne serez ni dupes, ni victimes. La prière et les sacrements vous donneront l'aide nécessaire. Ici, vos chefs, vos prêtres et vos amis prieront pour vous. Rien ne peut rompre la communion des âmes. A travers le Christ dans lequel vous êtes unis, nous resterons près les uns des autres. Il n'y a pas de séparation pour ceux qu'a unis la charité du Christ.

« Vous m'avez compris: vous allez remplir une mission, une mission française. Que, grâce à vous, la France soit aimée, respectée, admirée. Que, grâce à vous, le Christ soit adoré. Un conseil résume tout, embrasse tout: soyez les scouts de France; les scouts du catholicisme, à tout instant et en tout lieu. Je vous bénis au moment où vous partez. Combien plus heureux je serai lorsque je vous donnerai ma bénédiction à votre retour. »

LE SACRIFICE DE LA POLOGNE

André KRZESINSKI

JAMAIS LE PÉRIL ne fut plus grand pour la culture occidentale qu'en ces jours où Hitler, avec son énorme puissance militaire, commença de conquérir l'Europe. Les nations, non conscientes encore de la véritable signification du nazisme, s'en laissaient imposer facilement par son incontestable supériorité guerrière et risquaient de succomber sans résistance. Deux pays libres, l'Autriche et la Tchécoslovaquie, étaient déjà devenus sa proie. Si les autres avaient agi de même, l'heure la plus atroce de tyrannie terrifiante et d'universelle destruction aurait sonné pour la culture occidentale, tant en Europe que dans le monde entier. Dès lors, il était nécessaire de donner à l'univers, avant que l'Europe ait été entièrement réduite en esclavage, l'occasion de connaître toute la cruauté et l'inhumanité du nazisme, comme aussi son opposition radicale à l'idéologie de la culture occidentale.

Cette occasion fut fournie par la Pologne, le premier pays à résister héroïquement à l'invasion allemande. C'est le même pays qui, à travers les siècles, avec le sang de ses fils, a défendu l'Europe chrétienne et sa culture contre les agresseurs asiatiques. Aucun autre n'a autant souffert pour la cause de l'Europe chrétienne et l'idéal de sa culture. Mais toutes ces souffrances n'équivalent pas à celles qu'il éprouve aujourd'hui sous le joug nazi. Avec une brutalité sans précédent, les Allemands nazistes s'évertuent à exterminer la nation polonaise, à désorganiser sa vie religieuse et à détruire complètement sa culture nationale et chrétienne. Par là, ils espèrent établir la suprématie et la domination de leur race, destinée, croient-ils, à gouverner le monde entier. Car le système de police et les méthodes d'asservissement appliqués à la Pologne sont considérés comme les meilleurs et les mieux adaptés à leur but. Ils voudraient donc s'en servir dans tous les autres pays envahis.

Les sacrifices de la Pologne et ceux de toutes les autres nations, qui, inspirées par son exemple, se sont défendues contre la tyrannie nazie, sont aussi extrêmement importants pour l'avenir de la culture occidentale. Mettant à jour la tyrannie allemande, ils facilitent l'organisation défensive et contribuent à détruire complètement le nazisme, de même qu'à libérer la culture occidentale de l'idéologie et des pratiques nazistes.

En même temps, ces sacrifices montrent à l'univers combien importantes sont les valeurs spirituelles de cette culture occidentale, puisque la nation polonaise entière préfère vivre dans la plus profonde misère, être dépouillée de ses richesses, mourir de faim ou périr dans les camps de concentration, endurer un régime d'esclavage et s'exposer à des massacres en masse plu-

tôt que d'y renoncer et d'accepter à leur place une idéologie nouvelle, purement matérialiste.

La religion et les lois morales, qui sont les principales de ces valeurs spirituelles, donnent une vitalité extraordinaire aux nations en les rendant invincibles. Ces valeurs constituent un bastion spirituel d'une telle solidité que toute la force matérielle, politique et militaire, même au degré où elle se rencontre dans l'Allemagne nazie, est impuissante contre elles et doit s'effondrer. Elles accordent en même temps les meilleures garanties pour la liberté individuelle et nationale, ainsi que le gage d'un perfectionnement continu de la personnalité et d'un progrès réel.

Les énormes sacrifices faits par la Pologne et par les autres nations qui défendent leur liberté et leur idéal sont accompagnés de pertes très pénibles; pertes cependant qui n'affectent pas les valeurs spirituelles, les plus importantes de la culture occidentale. Des représentants de cette culture doués de talents créateurs peuvent être tués par millions, de nombreux monuments peuvent être détruits, mais la culture occidentale avec son idéologie chrétienne survivra, raffermie sur ses bases et dégagée de son indifférentisme religieux et de son athéisme.

Les leçons données par les héros de la Pologne, qui ont donné leur vie pour la cause de la liberté et pour l'idéal de la culture occidentale, doivent être bien comprises. Les valeurs religieuses et morales qui durant la seconde guerre mondiale ont été passionnément battues en brèche par l'Allemagne nazie, doivent trouver place dans la vie individuelle, sociale et politique des nations et constituer partout la pierre d'angle de l'éducation. Le nazisme et les autres tendances qui entraînent leurs partisans dans l'abîme des crimes les plus affreux, doivent être complètement déracinés des cœurs humains. Aussi, la nation qui en a été empoisonnée devrait-elle être surveillée de très près jusqu'à ce que les nouvelles générations soient en état de donner la garantie qu'elles ne répéteront jamais ses crimes.

Après la défaite du nazisme, l'avenir de la culture occidentale n'est cependant pas encore complètement assuré. Le communisme russe, qui, les yeux fixés sur les autres nations européennes, aida le nazisme dans son œuvre destructive en Pologne, présente toujours un très grave danger pour la culture de l'Occident et l'indépendance des nations. La Pologne, si maltraitée aux mains de la Russie bolchéviste qui lui a tué ou enlevé des centaines de milliers de ses enfants, comprend mieux que toute autre nation ce danger.

Mais la Pologne espère contre toute espérance et attend le jour où le monde entier menacé bénéficiera des effets de son immense sacrifice.

LES MÉNAGÈRES ET LE PLAFOND DES PRIX

Madeleine M. DESAUTELS

SERVIR, en temps de guerre, ce n'est pas pour la femme, comme pour des milliers de jeunes gens, combattre avec éclat dans l'armée, la marine ou l'aviation; c'est servir humblement mais efficacement chez nous, dans un domaine et pour une cause qui nous concernent tout particulièrement: c'est lutter sur le « front domestique » en faisant une guerre acharnée au pire fléau qui nous menace, l'inflation.

Dès septembre 1939, la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre est créée afin de maintenir le coût de la vie à un niveau qui évite aux classes laborieuses trop de privations, et d'assurer la distribution équitable des denrées et des objets nécessaires à la vie. A cette fin, elle a reçu les pouvoirs de fixer des prix maximum et de décréter le rationnement des denrées essentielles lorsqu'elles deviennent rares sur le marché.

En décembre 1941, des représentantes de dix-huit organisations féminines étaient convoquées à Ottawa par Donald Gordon, président de la Commission. On choisissait les femmes pour être les facteurs les plus importants du maintien du plafond des prix. « C'est une besogne que vous seules pouvez faire », dit M. Gordon aux déléguées, et unanimement elles promirent leur support et celui de leurs associations.

Admirons l'habileté et la psychologie des autorités qui ont réussi à convaincre et à enrôler volontairement et bénévolement toutes ces équipes féminines à travers le pays.

Quelques semaines plus tard, l'on vit surgir à travers le Canada les treize Comités consultatifs régionaux féminins. L'organisation compte actuellement au delà de 13,000 membres. Les Comités consultatifs régionaux féminins reçoivent leurs directives générales du Service des consommateurs à Ottawa, dont Byrne Sanders est la directrice, assistée de Mme René de la Durantaye. Mais les Comités régionaux conservent leur autonomie respective pour ce qui a trait à l'organisation de leur région. Je voudrais vous faire connaître tout particulièrement notre Comité de Québec.

Bilingue, il est composé d'une présidente canadienne-française, d'une vice-présidente anglaise, d'une secrétaire, d'une présidente du comité du logement, d'une directrice canadiennes-françaises et d'une directrice canadienne-anglaise du comité d'orateurs, et de huit autres membres actifs représentant chacun une organisation féminine.

L'activité du Comité consultatif régional féminin de Québec s'exerce sur la Côte Nord, en Gaspésie, dans la région du Saguenay, au Lac-Saint-Jean, dans la Beauce, dans les comtés de Frontenac, Mégantic, Dorchester, Portneuf, dans la région et la ville de Québec.

Cinquante-deux sous-comités ont été organisés par notre Comité et sont comme autant de sentinelles qui veillent au contrôle des prix. A part les membres des sous-comités, nous comptons actuellement près de mille agents de liaison et une centaine de membres correspondants.

Le rôle de nos comités est tout spécialement éducatif. Le contrôle des prix par les femmes n'est pas autre chose que de l'économie dirigée.

Par la publicité à la radio, dans les journaux, par des assemblées organisées, nous atteignons les ménagères et leur apprenons la tâche qui leur incombe: non pas un rôle d'enquêteuses, mais un rôle infiniment digne et utile, puisque chacune d'entre celles qui acceptent de surveiller leur budget et le coût de la vie se protège elle-même d'abord et rend service par le fait même à tous les consommateurs. Il est reconnu que les femmes représentent 80 à 85% des consom-

mateurs. C'est pour cela qu'elles sont un si puissant atout pour le maintien du plafond des prix.

Si une femme a une remarque ou une récrimination à faire concernant une hausse de prix, on lui demande de l'adresser au Comité féminin, lequel s'occupe de la faire parvenir, sans mentionner la source du renseignement, au bureau du représentant local de la Commission des Prix de sa localité. Celui-ci procède alors à son travail d'enquête et de recherche et doit donner le résultat de ses démarches au Comité féminin.

Le sous-comité féminin et le représentant local doivent collaborer. Le Comité féminin a le rôle éducatif; le représentant local doit veiller à ce que les ordonnances soient appliquées.

Il est du devoir de toutes les ménagères de ne pas payer plus cher que les prix établis par la Commission des Prix. Mais le rôle du Comité ne se borne pas seulement à la surveillance des prix. Les femmes doivent aussi signaler toute altération de la qualité des marchandises ou le mauvais service de distribution qu'elles sont à même de constater.

Le Comité existe pour renseigner les femmes, pour les aider, et aussi pour recevoir leurs suggestions. Chaque sous-comité est responsable de l'organisation d'une certaine zone, où il doit choisir des membres correspondants et des agents de liaison. Le membre correspondant est l'interprète auprès du sous-comité des agents de liaison de sa localité. L'on appelle agent de liaison la personne qui s'engage à surveiller les prix, à distribuer le *Bulletin des Consommateurs* et à se servir du *Carnet d'achats*, aide-mémoire qui lui permettra de comparer les prix payés d'un achat à l'autre.

Chaque membre correspondant se rapporte à son sous-comité une fois par mois, celui-ci au comité consultatif régional féminin. Ces rapports font mention des activités, des projets, des suggestions ou des résolutions du sous-comité.

Ces différents rapports sont étudiés, condensés par le Comité régional et adressés au Service des consommateurs à Ottawa où ils servent à faire connaître, auprès des administrateurs de la Commission des Prix, l'opinion et les demandes féminines.

Il est important que les femmes soumettent leurs problèmes. La collaboration de chacune est nécessaire. Toutes doivent s'appliquer à faire confiance aux membres de leurs comités.

Les résolutions des Comités féminins ont souvent fait adopter ou modifier pour le mieux des ordonnances et ont donné des solutions pratiques à certains problèmes compliqués.

Une meilleure distribution de la flanellette, par exemple, un plafond sur certains fruits, tels que pêches, poires, pommes, raisins, pamplemousses, citrons, et certains légumes, tels que betteraves, carottes, choux, navets, panais, etc., ont été obtenus grâce au concours féminin.

Imaginez le levier puissant que représente cette organisation pour faire valoir les droits des consommateurs, de la ménagère, des enfants et de toute la famille en général. Un congrès national réunit annuellement à Ottawa les présidentes régionales, et un congrès régional rassemble à son tour toutes les présidentes des sous-comités au Centre des activités.

Les États-Unis, qui ont à souffrir d'un pénible marché noir et de prix toujours à la hausse, tentent d'organiser un système semblable à celui du Canada. Des représentants de l'O. P. A. (l'office des prix) sont venus au Canada pour

étudier l'organisation de la Commission. Dernièrement, un administrateur de l'O. P. A. de Washington s'est rendu jusqu'à Québec pour connaître le rouage de la Commission des Prix et des comités féminins.

Si nous comparons les prix de la dernière guerre avec ceux d'aujourd'hui, nous comprenons la valeur de la Commission.

1914-1918		1939-1943	
100 livres de sucre.....	\$22.00	100 livres de sucre.....	\$8.00
75 livres de patates.....	9.00	75 livres de patates.....	1.80 (environ)
25 livres de farine.....	1.85	25 livres de farine.....	.89
2 livres de beurre.....	1.76	2 livres de beurre.....	.76

Plus que jamais les femmes doivent être vigilantes. Les résultats obtenus sont beaux, même si tout n'est pas parfait.

Dans plusieurs endroits où existent nos Comités, on a constaté très peu d'infractions aux règlements régissant les prix. Les femmes ne sont pas les ennemies du marchand. Il est lui-même un consommateur. Mais il doit se soumettre aux ordonnances faites pour sa protection et la protection générale. Et les ménagères ont le devoir de se protéger elles-mêmes.

Ce n'est qu'en poursuivant cet effort de lutte contre l'inflation que nous en éviterons les désastreuses conséquences pendant et surtout après la guerre.

Les femmes canadiennes, par le rôle de premier plan qu'elles tiennent sur le « front domestique », collaborent puissamment à la victoire commune dont elles deviennent les artisans indispensables.

LA LÉGISLATION OUVRIÈRE AU BRÉSIL

Eduardo LUSTOSA, S. J.

LE 1^{er} MAI 1943, le président du Brésil, M. le Dr Getulio Vargas, signait un décret-loi qui sanctionnait la refonte des lois du travail dans la grande république du Sud. Cette démarche du gouvernement venait, non sans besoin, couronner toute une série de lois disparates et de mesures préparatoires. Pour qu'on se fasse une idée des inestimables services rendus par la nouvelle loi, il suffira de mentionner qu'il y avait au Brésil, en 1941, plus de six cents décrets législatifs en matière sociale. Il faut encore remarquer, à l'honneur du présent régime, que trente-six seulement de ces décrets portaient une date antérieure à 1930. C'est dire que la législation ouvrière brésilienne presque entière a eu pour auteur le président actuel.

Cette refonte, cependant, n'est pas un code complet et achevé. Il s'agit plutôt d'une collection codifiée des lois déjà existantes. Quelques omissions y ont été laissées volontairement afin de ne rien précipiter et de laisser mûrir encore la législation définitive.

Dans son édition officielle, la loi est précédée d'une déclaration de principes de la main du ministre, qui souligne les principales caractéristiques de la collection, explique et défend certains points de vue et décrit la marche de la rédaction.

On constate avec satisfaction que le principe institutionnel a prévalu sur la conception contractuelle du travail. L'ordre même des titres nous en avertit. Par exemple, les articles relatifs aux principes généraux de la protection du travail précèdent ceux qui regardent les contrats individuels de travail, et les articles concernant l'organisation syndicale et les relations entre employeurs et employés précèdent ceux qui regardent le contrat collectif de travail. On éprouve tout de suite un soulagement devant cette loi unique, contenant, il est vrai, 921 articles, mais qui ne remplace pas moins de 600 lois. Onze titres répartissent toute la matière. Le premier renferme les principes de base, et le dernier certaines dispositions transitoires. La matière proprement dite est distribuée selon les titres suivants: normes générales (durée du travail, salaire minimum, vacances, hygiène et sécurité, etc.); normes spéciales (diverses catégories d'ouvriers, nationalisation du travail, la femme et l'enfant); contrat individuel de travail; syndicats; contrat collectif de travail; amendes; magistrature du travail, procédure, etc. La loi, nous l'avons noté, n'est pas complète. Elle laisse provisoirement de côté certains secteurs de la législation sociale: assurances, travail à domicile, les fonctionnaires du gouvernement, et même les ouvriers agricoles, auxquels on n'a consacré que quelques articles.

Faisons maintenant le bilan des caractéristiques les plus remarquables de cette législation.

La durée du travail a pour base la journée de huit heures, avec un minimum de onze heures de repos entre deux journées, et avec un jour de repos au moins par semaine, les dimanches et les jours de fêtes civiles ou religieuses. Pendant la journée il y aura un repos fixe d'une heure pour le repas, et d'autres repos variables en certains métiers. Le travail supplémentaire et le travail de nuit comporteront une augmentation de salaire de 20%.

Le salaire minimum devra répondre aux besoins de l'alimentation, de l'habitation, du vêtement et de l'hygiène. La base est individuelle, mais des lois spéciales prévoient des allocations familiales pour les familles de huit enfants ou plus. Il reste du progrès à faire dans ce secteur.

Le salaire sera payé dans une proportion d'au moins 30% en argent; le reste pourra l'être en nature. Une commission est chargée de calculer le taux du salaire minimum suivant les régions du pays, les tarifs fixés par elle ne valant que pour une période de trois ans tout au plus.

Les ouvriers auront droit à des vacances payées de quinze jours par année.

Les travailleurs agricoles auront droit aux vacances payées et au salaire minimum.

L'affluence des émigrés a provoqué des mesures de nationalisation du travail. L'étranger n'est pas exclu du travail; mais la proportion des nationaux doit être des deux tiers au moins dans chaque entreprise.

La femme est exclue du travail de nuit et de certaines industries lourdes ou dangereuses. Il en va de même des enfants et des jeunes gens jusqu'à l'âge de 21 ans.

Six semaines avant et six semaines après l'enfantement, tout travail est interdit à la mère.

Les enfants de moins de 14 ans ne peuvent être employés; et les patrons sont tenus d'assurer l'apprentissage et la culture générale aux enfants plus âgés qu'ils emploient.

Ni l'employeur ni l'employé ne pourront, sans avis préalable, résilier le contrat de travail. En outre, si l'employé est renvoyé sans motif et contre son gré, il touchera un salaire mensuel pour chacune des années de service dans l'entreprise.

L'organisation syndicale présente une tendance unitaire; mais il reste encore des droits à la représentation hors des syndicats. Une association quelconque pourra se prévaloir des mêmes droits que les syndicats si elle est jugée la plus

représentative à l'intérieur d'une certaine branche professionnelle.

Une légère taxe a été imposée aux divers groupements; toutefois, une disposition ministérielle en a exempté les cercles ouvriers catholiques.

Les syndicats choisissent eux-mêmes leurs dirigeants au moyen d'élections, et se soutiennent avec des impôts prélevés sur toutes les organisations patronales et sur les salaires de tous les ouvriers même non syndiqués.

Les conventions collectives de travail ne pourront être passées que par les syndicats et pour une période maximum de deux ans.

La magistrature du Travail est formée par une série ascendante de tribunaux, toujours avec double représentation d'employeurs et d'employés. Il y a aussi des tribunaux spéciaux pour la Prévoyance sociale.

La grève et le lock-out sont sévèrement défendus, sous peine de lourdes amendes; seul un tribunal autorisé peut permettre l'abandon du travail ou le renvoi collectif des ouvriers.

Voilà donc les lignes maîtresses de la législation ouvrière brésilienne.

Que faut-il en penser ?

Le législateur lui-même considère son œuvre comme inachevée et fait de nettes allusions à un progrès futur dans certains secteurs.

Cependant, la besogne législative de ces douze dernières années a été féconde. Il n'y a presque aucun problème ouvrier qui n'ait été touché directement ou indirectement. On est même allé jusqu'à dire que la législation ouvrière brésilienne est prématurée. Et l'on en conviendra, si l'on comprend la boutade dans ce sens que les réclamations ouvrières n'ont jamais eu chez nous le ton tragique qu'elles ont en Europe. Le législateur a précédé les réclamations du peuple.

Ce qui plus que le reste attend un progrès, c'est l'esprit des fonctionnaires dans l'application de lois qui ont à leur origine une intention si droite.

Le libéralisme juridique et économique a laissé trop de traces dans les habitudes des représentants du pouvoir pour qu'ils puissent assimiler tout d'un coup la nouvelle âme de ces lois à caractère corporatif, pleines d'équité, de conciliation, et imprégnées d'un esprit de solidarité sociale.

L'Église peut se réjouir de la nouvelle orientation. Et, du reste, les trois derniers ministres, A. Magalhaes, W. Falcao et Marcondes Filho, se sont plus d'une fois nettement montrés de plein accord avec les principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église. Le gouvernement a participé officiellement à un Congrès de Droit social dirigé par des juristes et sociologues catholiques pour les fêtes jubilaires de l'Encyclique *Rerum novarum*.

La formation de nouveaux chefs est la tâche la plus délicate de l'Église: elle y pourvoit par la création d'écoles de Service social, dont deux fonctionnent à Rio, deux à São-Paolo pour les deux sexes. Une commission permanente d'action sociale dirige à São-Paolo un ensemble d'œuvres sociales. Le P. Saboia de Medeiros, s. j., son directeur, travaille inlassablement à la pénétration des milieux tant patronaux qu'ouvriers, tandis qu'à Rio le P. Brentano, s. j., dirige la Confédération des Cercles ouvriers avec plus de 100,000 affiliés répandus par tout le pays.

La guerre a éveillé un esprit de solidarité qui se manifeste surtout par les activités de la Légion brésilienne d'assistance qui a mérité dès l'abord le sincère appui des organisations catholiques et de la hiérarchie.

C'est dans cette atmosphère en même temps d'attente et de confiance que la nouvelle législation fera ses expériences et — Dieu le veuille — ses progrès.

NOS RURAUX S'ORGANISENT

Gérard FILION

LE QUÉBEC a connu deux tentatives d'organisation professionnelle de sa classe agricole avant la fondation de l'Union catholique des Cultivateurs. La première remonte à 1875, alors que l'on groupa les cercles agricoles fondés à partir de 1870 en une fédération provinciale désignée sous le nom d'Union agricole nationale. Cette fédération, qui avait tous les caractères d'une véritable association professionnelle, commit la faute de demander, à son congrès de 1887, l'aide financière du ministère de l'Agriculture. En 1893, la Législature adoptait une loi pour donner l'existence légale aux cercles agricoles et leur octroyer de l'argent. Ce fut le glas de l'Union agricole nationale et le commencement de la déchéance des cercles.

En 1920, deuxième tentative, provoquée par les succès des Fermiers-Unis dans l'Ontario et dans l'Ouest. Le mouvement des Fermiers-Unis du Québec, beaucoup plus politique que syndical, connut les succès éphémères d'un feu de paille.

Pourtant, un mécontentement profond secouait la classe agricole. La guerre de 1914-1918 avait donné aux cultivateurs l'illusion de la prospérité, et la crise économique de 1921 les prenait par surprise, plus endettés qu'auparavant. Ils étaient nombreux à penser, du moins à sentir confusément, qu'ils étaient joués par les gouvernants. Que des chefs se lèvent, ils les suivront. Ces chefs, ils les trouvèrent en la personne de deux journalistes agricoles, J.-N. Ponton et Firmin Létourneau, qui avaient l'habitude de croiser le fer avec le ministre de l'Agriculture du temps, l'honorable J.-E. Caron.

Le 1^{er} mai 1924, J.-N. Ponton suggérait dans son journal la tenue d'un congrès agricole provincial en vue d'étudier les misères de l'agriculture et de jeter les fondements d'une association professionnelle. Le congrès se tint à Québec, les 1^{er} et 2 octobre 1924. Les deux mille cultivateurs présents se prononcèrent en faveur d'une association professionnelle agricole devant porter le nom d'Union catholique des Cultivateurs, et choisirent comme président général M. Laurent Barré, cultivateur de l'Ange-Gardien de Rouville.

Les débuts furent extrêmement difficiles. Il faudra un jour raconter les actes d'héroïsme que les fondateurs durent accomplir pour surmonter l'hostilité des politiciens, l'apathie de la masse des cultivateurs, voire la méfiance de certains curés auxquels on représentait l'U. C. C. comme un instrument des bleus. Les ressources financières faisaient totalement défaut: l'Union commençait ses activités avec quelques cents dollars de dettes et pas un sou d'actif. La cotisation annuelle de cinquante sous par membre, partagée également entre le cercle local et le Secrétariat général, ne permettait sûrement aucune orgie de propagande. Il ne fallait rien moins que l'entêtement d'un homme comme Barré pour réussir une entreprise vouée d'avance, disaient les sages, à un fiasco patenté. Elle a fait mieux que réussir, elle a pris une ampleur que n'espéraient probablement pas les fondateurs.

Au 30 septembre dernier, l'U. C. C. comptait 33,091 membres qui avaient payé d'avance leur cotisation de trois dollars. Ces membres se répartissaient en 569 cercles paroissiaux, groupés en dix-neuf unions régionales. C'est dire que plus de cinquante pour cent des paroisses agricoles du Québec,

y compris les colonies, ont leur cercle. Les dix-neuf unions régionales, dont les limites pour chacune correspondent à celles d'un diocèse ou d'une partie de diocèse (ainsi le diocèse de Québec en a quatre), couvrent toute la province, à l'exception du comté de Pontiac et du diocèse de Gaspé où l'Union n'a pas encore pénétré.

Chaque union régionale tient un ou deux et même trois congrès par année, auxquels participent les délégués des cercles paroissiaux. L'union centrale tient, elle aussi, son congrès annuel qui réunit les délégués des unions régionales. L'U. C. C. est donc, du bas en haut, une institution essentiellement démocratique appartenant à ses membres et dirigée par eux. De plus, elle est une institution essentiellement agricole, puisque seuls les cultivateurs, les techniciens agricoles et les aumôniers des cercles peuvent en être membres.

Pour resserrer les liens entre tous les organes de l'association et pour assurer une transmission rapide des mots d'ordre du Secrétariat aux unions régionales et aux cercles paroissiaux, l'Union créait en 1929 un hebdomadaire, *la Terre de chez nous*. Au 31 décembre 1943, le tirage dépasse 60,000 exemplaires. *Le Guide*, bulletin mensuel des dirigeants, tire à 1,600. De plus, chaque mois le Secrétaire général adresse aux cercles locaux une lettre-circulaire qui contient des renseignements d'ordre pratique, suggère des démarches à faire ou des initiatives à prendre, stimule le zèle des dirigeants et raffermi les convictions des membres.

Avec l'appui financier des unions régionales, le Secrétariat est à mettre sur pied un service de propagande et d'éducation. A l'heure présente, cinq régions ont chacune un propagandiste qui sert de lien entre les cercles d'une part et les unions régionales, et le Secrétariat général d'autre part. Ajoutons que plusieurs unions régionales ont un secrétariat permanent où les cultivateurs de la région peuvent trouver secours et renseignements.

L'U. C. C. poursuit une triple fin: défendre le bien commun de la profession agricole, faire l'éducation des cultivateurs, organiser des services professionnels selon les principes coopératifs.

La *défense du bien commun de la profession agricole* se fait sur le plan local, le plan régional et le plan provincial. Les problèmes d'ordre local: creusage des cours d'eau, protection des cultures et du bétail, règlements municipaux affectant l'agriculture, demandes d'octrois au ministère de l'Agriculture, ressortissent au cercle paroissial. L'union régionale s'occupera de questions intéressant les cultivateurs de son territoire ou d'une partie de son territoire. Quant au Secrétariat général, sa fonction est de s'occuper des problèmes d'ordre général: législation agricole, taux de chemin de fer, tarifs douaniers, prix des produits agricoles, colonisation, protection des récoltes et du bétail, etc. Ces années-ci, il doit intervenir constamment auprès de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour réclamer contre des mesures préjudiciables aux intérêts de l'agriculture.

Le deuxième but de l'U. C. C. est de faire l'*éducation des cultivateurs* dans le domaine de la technique agricole, mais aussi et surtout dans le domaine économique-social. En 1931, l'Union organisait un cours à domicile destiné aux jeunes de la campagne. Ce cours consiste en une série de vingt-quatre leçons portant sur un sujet agricole, données dans *la Terre de chez nous* de la Toussaint à la mi-avril. Les élèves inscrits sont tenus de passer deux examens sous la surveillance d'une personne responsable; s'ils obtiennent les points voulus, ils reçoivent un diplôme. En douze ans, 23,827 jeunes cultivateurs ont reçu un diplôme de ce cours à domicile.

Les cercles paroissiaux sont avant tout des cercles d'étude, avec au moins une réunion plénière par mois. Depuis 1937, ils ont mis sur pied ce qu'on appelle des *équipes d'étude*.

L'expérience a prouvé que la réunion plénière de chaque mois ne suffit pas pour entretenir l'intérêt et pour permettre une étude suivie et complète d'un sujet déterminé. Alors, on a émietté le cercle en groupes de cinq à dix personnes d'un même bout de rang. Chacun de ces noyaux, qu'on nomme équipe d'étude, se réunit une fois par semaine tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. L'on y étudie un sujet bien défini, par exemple, la Caisse populaire. A l'assemblée mensuelle du cercle, le secrétaire de chaque groupe doit rendre compte du travail accompli dans son équipe. Cela crée une émulation entre les rangs de la paroisse et donne des résultats merveilleux. Chaque hiver, de novembre à avril, trois à quatre mille équipes fonctionnent ainsi dans nos campagnes. Si l'on veut savoir pourquoi des cultivateurs font des progrès étonnants dans tous les secteurs de la coopération, qu'on n'en cherche pas ailleurs la cause: elle réside dans les équipes d'étude.

L'éducation se fait encore au moyen de *journées d'étude* paroissiales. Elles débutent par une messe basse avec sermon et se continuent toute la journée à la salle paroissiale sous la direction du président, de l'aumônier, du propagandiste ou du président régional invité pour la circonstance. On discute des principaux problèmes d'ordre syndical et coopératif qui se posent dans la paroisse; on examine en détail les progrès ou les revers des différentes institutions agricoles de la paroisse: caisse populaire, coopératives, mutuelle, etc., et l'on en cherche les causes. Ces journées d'étude sont un examen de conscience agricole. Des journées semblables ont lieu dans les secteurs (car la plupart des unions régionales sont divisées en secteurs sous la responsabilité d'un directeur) et dans les régions.

Les unions régionales, en plus de tenir un ou plusieurs congrès annuels et des journées d'étude, organisent des *retraites fermées* pour dirigeants, retraites suivies, quand la chose est possible, de deux ou trois journées de formation sociale. Cet hiver, cinq régions inaugurent chacune une école de *formation de chefs*, dont les cours dureront de deux à cinq semaines, et dont les élèves seront des sujets choisis et dédommagés par les cultivateurs de chaque paroisse. On attend beaucoup de cette initiative.

Enfin, le Secrétariat général tient une ou deux fois par année des journées de formation pour les dirigeants régionaux et provinciaux.

Comme on le voit, le travail de formation se fait par des moyens variés et à tous les degrés de l'association: équipes de rang, cercles paroissiaux, secteurs, unions régionales et Secrétariat général. Le souci constant de l'Union, c'est de former des chefs compétents et dévoués, capables d'assumer des responsabilités proportionnées à leurs talents et à leur expérience. L'on dit en France que tout soldat a dans sa giberne un bâton de maréchal; ne peut-on pas dire que tout membre de l'U. C. C. peut aspirer à en devenir président général? C'est tout simplement une question d'aptitudes, de travail et de persévérance, car la voie est ouverte à tous.

En troisième lieu, l'U. C. C. a pour but d'*organiser la profession agricole*, autrement dit, de remettre entre les mains des cultivateurs le gouvernail de leurs affaires. Le moyen? La coopération. La formation que l'Union donne à ses membres en est une essentiellement pratique. Pas d'étude pour l'étude et pour les diplômes. De l'étude pour l'action! et pas n'importe quelle action: une action pratico-pratique! Les membres d'un cercle étudient l'organisation et le fonctionnement de la Caisse populaire en vue d'en fonder une et de la faire vivre dans la paroisse; même chose pour tous les types de coopératives agricoles, pour les mutuelles. Là où il existe un cercle de l'U. C. C. depuis quelques années, l'on trouve à peu près toujours une caisse, une et souvent plusieurs coopératives, parfois une coopérative de consom-

mation. Pas de cercle, il est rare qu'on trouve quelque institution coopérative. Simple coïncidence? Il est permis d'en douter.

Le Secrétariat général a mis sur pied, à mesure que ses moyens le permettaient, un joli nombre de services professionnels. Fondation en 1929 de la *Terre de chez nous*, le plus grand journal agricole français du Canada. La même année, le *Comptoir coopératif*, coopérative centrale d'achat et de vente dont le chiffre d'affaires annuel a déjà atteint les deux millions; on l'a liquidé en 1938 à la suite d'une entente entre l'U. C. C. et la Coopérative Fédérée.

En 1934, organisation d'un service pour la défense des intérêts des ouvriers forestiers. Ce service, connu sous le nom de *Section des Bûcherons*, a son secrétariat à Québec. En 1939, l'Union achetait au coût de \$50,000 un hôtel situé dans le quartier du Palais et le transformait en maison de refuge pour les bûcherons. Les campagnards qui vont hiverner en forêt y trouvent le gîte, le couvert, et surtout la protection nécessaire dans ce milieu interlope. Du 1^{er} octobre 1942 au 30 septembre 1943, la *Maison du Bûcheron* a logé 19,904 personnes, tous ruraux montant aux chantiers ou en revenant. Les bûcherons qui ont des doutes sur leur vertu de tempérance peuvent y déposer l'argent péniblement gagné dans leur hiver, pour éviter de se faire filouter. Durant les douze derniers mois, la Caisse de sûreté a reçu pour plus de \$60,000 de ces dépôts. La Section des Bûcherons, avec les services qui y sont attachés, est sûrement la plus belle œuvre sociale et morale de l'U. C. C.

1936 voit créer la Mutuelle-Vie de l'U. C. C., société mutuelle d'assurance-vie pour les cultivateurs. Au 31 décembre, cette société a pour plus de trois millions d'assurance en vigueur; depuis 1941, elle a payé à ses assurés plusieurs beaux milliers de dollars de ristourne.

En 1937, fondation du Service de librairie de l'U. C. C. qui édite et vend livres et brochures de technique agricole, de coopération, de questions d'économie sociale et rurale. Ce service a déjà mis en circulation, dans les milieux agricoles du Québec, au delà de cent mille livres, brochures ou tracts.

Pour répondre à ses besoins d'expansion, l'U. C. C. achetait en 1939, au prix de \$45,000, un immeuble situé dans le centre des affaires, place Viger, où sont logés le Secrétariat et ses services.

Enfin, l'Union présentera un projet de loi à la prochaine session de la Législature pour obtenir l'incorporation d'une société mutuelle d'assurances générales ayant les pouvoirs de faire toutes les opérations d'assurance actuellement connues, à l'exception de l'assurance sur la vie. Cette société devrait opérer au cours de 1944.

Mais l'Union est loin d'avoir épuisé la liste de ses projets. A mesure que ses moyens lui permettront d'agrandir le champ de ses activités, elle multipliera les services. Avant longtemps la section féminine, initiative que réclament à grands cris les fermières, qui en ont assez de se faire mener par le bout du nez par certains ronds-de-cuir du ministère de l'Agriculture. L'on songe aussi à créer prochainement un service de colonisation et un office de comptabilité agricole.

Durant l'hiver de 1942-1943, l'Union lançait parmi ses membres une souscription bénévole pour aider les cultivateurs de langue française habitant hors du Québec à s'unir et à mettre sur pied des institutions économiques: caisses populaires, coopératives, mutuelles, etc. La souscription a rapporté tout près de mille dollars, somme qui servira à financer l'expansion de l'Union catholique des Cultivateurs franco-ontariens chez tous nos compatriotes d'Ontario. Dès que l'U. C. C. F. O. sera en mesure de marcher seule, le produit de cette souscription annuelle ira à d'autres groupements agricoles de langue française. Le but ultime de cette ini-

tiative, c'est de fonder d'ici cinq ou dix ans une fédération nationale de toutes les associations agricoles de langue française du Canada qui ait autorité pour parler au nom des cultivateurs canadiens-français de tout le pays, et qui soit un foyer d'expansion de la culture française et des principes sociaux catholiques. Il ne faut pas perdre de vue que les Canadiens français des Maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest garderont leur langue et leurs traditions, progresseront en nombre et en influence à la condition qu'ils restent sur la terre. Quand la terre est française, le pays est français ou en passe de le devenir. Les Cantons de l'Est sont devenus français, non parce que les Canadiens français se sont emparés du commerce et de l'industrie, mais parce qu'ils ont acheté les terres des Loyalistes. Une fois la terre bien française, tout suit, car c'est à partir du sol que doit se faire la conquête du reste de la vie économique. Cette vérité, l'U. C. C. l'a comprise, et elle a posé des actes plus éloquents que des discours. Si nos sociétés nationales lui donnaient un coup de main, elle ferait plus vite et mieux. Elle sollicite donc leur appui.

Et voilà ce qu'est l'Union catholique des Cultivateurs, avec ses cadres, ses méthodes, ses principales réalisations. Tout cela s'est accompli en dix-neuf ans, malgré dix ans de crise, avec des moyens très modestes, nullement comparables à ceux des autres groupements professionnels de chez nous ou de l'étranger. Qu'on songe que de 1924 à 1929 la cotisation n'était que de cinquante sous; de 1929 à 1943 de deux dollars comprenant l'abonnement à un journal hebdomadaire, et de trois dollars depuis un an. Malgré cela, l'Union a réussi, en dix-neuf ans, à se ramasser un patrimoine évalué à une centaine de mille dollars. Il a fallu des prodiges d'économie, surtout des miracles de dévouement. L'agriculteur est pauvre en sous mais riche en charité chrétienne; il est lent à comprendre, mais quand il a compris, c'est pour toujours. S'il entreprend quelque chose, c'est qu'il y a réfléchi et qu'il est convaincu d'être dans la bonne voie. Alors, rien ne l'arrête, ni obstacles, ni railleries, ni sacrifices de temps et d'argent, pas plus que les souches, cailloux, épidémies, sécheresses ou tempêtes ne le rebutent dans son travail. Il dure parce qu'il endure; il réussit parce qu'il n'attend pas après le succès: il va au-devant.

Le clergé rural a sa large part dans le succès de l'U. C. C. Curés et vicaires l'ont soutenue contre l'indifférence des uns et l'hostilité des autres. Vivant dans le milieu, l'œil ouvert sur les besoins et les misères de leur troupeau, ils ont vu dans l'union le moyen le plus pratique de relever le bien-être de l'homme des champs et, par delà les choses matérielles, d'accroître sa vie intellectuelle et morale. Car tout se tient en agriculture, beaucoup plus que dans n'importe quelle autre profession: la ferme est à la fois atelier de travail, foyer d'éducation, centre de récréation. Pas de cloisons, pas de vie en double ou en triple. Si la famille est bonne, tout y est bon, même la terre la plus ingrate; si la famille est mauvaise, tout y est mauvais, même la terre la plus fertile. Le prêtre en contact avec l'homme-nature saisit vite ces choses, et il se fait un devoir de ministère d'appuyer de son savoir et de son autorité les œuvres économico-sociales qui ont pour but immédiat de relever le bien-être matériel de la classe agricole, et pour fin ultime de faciliter la pratique des vertus chrétiennes. Cela explique que l'U. C. C. ait reçu de la hiérarchie et du clergé un appui indéfectible. Ses succès viennent en partie de là.

La classe agricole se dirige lentement mais sûrement vers l'institution du corporatisme social. Elle a déjà les éléments essentiels sur quoi appuyer les fondements de sa Corporation. Un de ces éléments, le principal sûrement à cause de son double aspect éducatif et économique, c'est l'Union catholique des Cultivateurs, qui défend, éduque et organise.

REGARDS SUR 1943

LA VIE DE
L'ÉGLISE

UN COURT ENTREFILET de l'Observatore Romano annonce que du 23 novembre au 4 décembre le Vatican s'est mis en retraite. Avec ses prélats, Pie XII assista aux conférences faites par le P. Ambrogio Focchi, jésuite milanais, auteur de plusieurs livres de piété. Le Pape, d'ordinaire, ne prend pas place au milieu de l'assistance; il écoute derrière un paravent. Après les points de méditation, Pie XII se retira dans son oratoire, se mit en présence de Dieu, bannit toute distraction, entra en prière. Cela dura dix jours, durant lesquels les bruits du monde s'arrêtèrent en bas, à la porte de bronze où les suisses montent la garde. Les audiences étaient suspendues. Pie XII demandait humblement à Dieu de l'aider à mieux gouverner l'Église. Ce recueillement souverain est une des plus grandes leçons que le Pape donne au monde. Il faut, de temps à autre, arrêter son travail pour savoir où l'on va. C'est parce que le Pape demande conseil à Dieu qu'on a confiance en lui.

Rarement le Vatican entra en retraite en des circonstances aussi émouvantes. Durant l'année, Pie XII vit Rome bombardée, et sa soutane fut alors ensanglantée. Il entendit les cris de détresse, de désespoir. Il sait que d'innombrables églises, parmi les plus vénérables de la chrétienté, ont été détruites. Il a entendu les bombes sacrilèges éclater dans l'enceinte sacrée du Vatican. Il entend gronder la révolution autour de lui, et il sait qu'elle ne prépare guère que d'autres ruines. Il ne prend pas part au conflit. Tout son effort va à rebâtir ce que d'autres démolissent.

C'est la même chose un peu partout. Nous venons de relire un bon nombre de Pastorales, écrites par les évêques de divers pays, recueillies par l'infatigable rédacteur de *Noticias Catolicas*. La collection est assurément incomplète, mais combien révélatrice! Les évêques n'ignorent pas la guerre, mais ils n'en parlent qu'en passant. Leur sollicitude va tout entière à défendre la société contre les dangers qui la menacent du dedans. Ils s'occupent moins des systèmes politiques que de la réforme des mœurs dans les individus, dans les familles, dans la société.

En Europe axiste, c'est avant tout une protestation contre la persécution. Nous avons cité, dans une chronique précédente, celles des évêques d'Allemagne. Quand, au printemps, les Allemands réquisitionnèrent les cloches et déportèrent les ouvriers en Allemagne, tous les évêques de Belgique protestèrent en commun dans une Pastorale qui fut lue le 21 mars. La destruction des cloches est un sacrilège. Il est odieux d'obliger les Belges à travailler contre leur propre patrie dans les usines allemandes. Deux mois après, le 12 mai, les églises de Hollande entendirent le même message. Les Hollandais étaient soumis à une déportation qui n'avait pas de précédent dans l'histoire. Les évêques remontaient à la captivité de Babylone pour trouver un terme de comparaison. En mai, toujours, les mesures antisémites promulguées par le gouvernement de Slovaquie, dont le président, hélas! est un prélat, donnèrent aux évêques de ce pays l'occasion de réaffirmer les principes catholiques sur cette question. Ils défendirent Israël au nom de la loi naturelle et divine.

La journée des absents a été une des institutions les plus touchantes de l'Église de France. Durant l'été dernier, surtout, hommes et jeunes gens furent envoyés en Allemagne s'ajouter aux nombreux prisonniers de guerre qui travaillent aux usines ou dans les camps de concentration. Plusieurs prêtres s'offrirent à les accompagner comme aumôniers. L'administration allemande refusa. Ces prêtres, alors, partirent comme simples travailleurs. Durant la journée, ils

partagent les labeurs de leurs compatriotes exilés. Avant et après le travail, ils exercent leur ministère. A l'invitation des archevêques et évêques du pays, toute la France s'unit, le 17 octobre, dans une journée de prière pour ceux qui ne sont plus au foyer.

Quand le fascisme s'effondra, en juillet dernier, les évêques d'Italie recommandèrent aux catholiques, surtout aux membres de l'Action catholique, le calme et l'obéissance autant à l'Église qu'aux autorités constituées. Le cardinal de Milan demanda quatre garanties au nouveau régime: que les droits des individus fussent respectés, que l'on maintint les traditions religieuses, culturelles et politiques de l'Italie, que l'on respectât la mission providentielle de la Rome catholique et la liberté de l'Église. Les cardinaux de Florence et de Naples soulignèrent une note identique. A Crémone, où le pape du fascisme, Roberto Farinacci, avait groupé les éléments les plus bruyamment anticléricaux du régime autour de son journal, Mgr Cazzani demanda aux fidèles de ne pas faire de coups violents, de ne pas troubler le nouveau Gouvernement. Personne ne peut éliminer d'un trait de plume les terribles conséquences de la guerre. Depuis lors, Farinacci a relevé la tête et Mgr Cazzani a été mis en prison avec quelques-uns de ses prêtres.

En Angleterre, la grosse préoccupation est celle de l'éducation. Le Gouvernement a publié un *White Book* en faveur de l'école unique. Il s'agit, paraît-il, d'assurer à tous les citoyens l'égalité d'opportunités. Comment cela s'obtiendra par l'uniformité totalitaire des écoles, c'est ce que personne ne comprend. Les catholiques, qui ont déjà fait d'énormes sacrifices pour créer leur système d'éducation, sont résolus à ne pas reculer. Tous les évêques d'Angleterre et de Galles ont signé à l'unanimité la promesse qu'ils n'abandonneront pas leurs écoles catholiques, qu'ils sont résolus à tous les sacrifices pour les maintenir. La bataille sera très dure, car les ouvriers du *Trades Union Congress*, le Parti travailliste, les coopératives et d'autres associations semblent décidés à faire pression de toutes leurs forces pour ôter aux parents catholiques le droit d'envoyer leurs enfants à des écoles catholiques. Qu'une telle tyrannie se propose en Grande-Bretagne, à travers la *Mother of Parliaments*, c'est là quelque chose d'inouï. Les mêmes tendances se manifestent ailleurs, où flotte l'*Union Jack*. Avec une énergie toute dominicaine, Mgr Finbar Ryan, O. P., évêque de *Trinidad*, réfuta le *Memorandum on Education*, rédigé par le *Comptroller* en charge du développement et du bien-être des Indes occidentales. Il répéta l'énergique protestation des évêques anglais: « Nous ne lâcherons pas nos écoles, quels que soient les sacrifices qu'on nous demande pour les maintenir. Telle est notre détermination irrévocable. »

Laissons de côté les multiples discours faits par de nombreux évêques des *États-Unis* en diverses occasions pour nous arrêter à la solennelle Pastorale collective du 12 novembre. Les évêques se tiennent en dehors de toute politique. Après avoir rappelé la déclaration catholique, protestante et juive sur les principes essentiels qui doivent présider à une juste paix, et souligné le retentissement qu'elle a eu dans le pays, ils écrivent une page splendide sur le droit naturel, la primauté de la loi morale, la souveraineté de Dieu. Ceux qui soutiennent que les principes, c'est beau, tandis que la réalité, c'est autre chose, liront utilement cette leçon de morale. Si les États ne veulent pas devenir un instrument des forts pour opprimer les faibles, les gouvernements doivent commencer par respecter la loi. Ainsi le veut la grande tradition américaine. Le laïcisme a désorganisé notre monde occi-

dental en mettant la loi morale de côté, en bousculant le Sauveur de la vie publique, en sacrifiant tout à l'opportunisme. C'est pourquoi il n'y a pas progrès, mais désordre social. Dans le domaine international, la loi morale rappelle la fraternité humaine, l'égalité des races devant Dieu. De ce principe, les évêques tireront de fortes conclusions sur l'attitude à prendre vis-à-vis des Noirs, des nations hispano-américaines. Au nom du même principe, tout au début de leur Pastorale, ils avaient exprimé quelque inquiétude au sujet des accords de Moscou.

La grande Pastorale collective des évêques du Mexique a été consacrée aux missions. Il y a là quelque chose de très beau. Le Mexique commence à peine à respirer d'une longue persécution. Il ne s'est pas encore relevé de ses ruines. Ainsi, durant l'année, l'évêque de Tabasco s'adressa à la charité de ses confrères pour obtenir de quoi bâtir une chapelle, l'archevêque de Puebla organisa une Semaine d'études sur les vocations sacerdotales, la plupart des évêques durent donner des instructions sur la faculté de dire trois messes le dimanche. Malgré tout, le Mexique se prépare à prendre la place, en pays missionnaires, de ceux que l'Europe dépeuplée, appauvrie, désemparée ne pourra plus envoyer. La Pastorale, qui a une très grande allure doctrinale, étudie la nature de l'Eglise qui est d'évangéliser toutes les nations. — Durant les mois d'été, tous les évêques publièrent, chacun dans leur diocèse, les normes arrêtées par le comité épiscopal sur la participation des catholiques aux mouvements civiques et politiques. La hiérarchie n'engage pas sa responsabilité dans ces mouvements; elle enseigne aux fidèles les principes religieux d'action civique sans intervenir dans l'action elle-même; si une organisation civique s'écarte de la loi morale, elle dénoncera le fait aux fidèles. Les prêtres donneront à ces associations l'assistance religieuse, mais sans s'immiscer dans les affaires purement civiques; dans les cas difficiles, les prêtres devront consulter l'Ordinaire du lieu.

Au début de l'année, l'archevêque de Guadalajara avait encouragé les conscrits à faire une retraite avant de partir à l'armée. Il leur demandait quatre résolutions: fréquenter les sacrements; correspondre souvent avec leurs familles; ne pas entrer dans la franc-maçonnerie ou quelque autre secte condamnée; se mettre en rapport avec les aumôniers militaires. On croyait, alors, qu'il y aurait des aumôniers dans l'armée mexicaine. Avec sa brutalité coutumière, le général Cardenas, ministre de la Guerre, expliqua que le Mexique n'avait pas besoin d'aumôniers, que la situation n'était pas la même qu'aux Etats-Unis, où les aumôniers militaires étaient autorisés. Le 28 juillet, l'archevêché de Guadalajara donna une autre série d'instructions aux jeunes gens, à leurs parents, aux prêtres, aux catholiques en général. Elles ressemblent, dans une mesure considérable, à celles que donnèrent les évêques allemands quand les Nazis mobilisaient la jeunesse dans les camps de travail.

L'un après l'autre, les diocèses mexicains se consacrent au Cœur Immaculé de Marie. Quand la Vierge apparut à Fatima (Portugal) au cours de la dernière guerre, elle demanda que le genre humain fût consacré à son Cœur Immaculé. Pie XII le fit en décembre dernier. Les évêques suivent. Quelques-uns d'entre eux, notamment celui de Chihuahua, écrivirent de longues Pastorales à ce sujet. — La propagande protestante, au Mexique comme dans toute l'Amérique Latine, préoccupe les évêques. L'évêque de Durango énuméra les points sur lesquels les protestants se séparent de l'Eglise catholique. Il concluait en interdisant aux catholiques, sous peine de se voir refuser les sacrements, d'envoyer leurs enfants dans des écoles protestantes. — L'évêque de Tehuantepec, à l'occasion du Carême, se livra à une étude très poussée sur les Témoins de Jéhovah. Il attira l'attention de ses fidèles sur la propagande communiste, sur les erreurs

causées par la fausse philosophie allemande du siècle dernier, et qui eurent tant de retentissement au Mexique. — L'évêque de Vera-Cruz s'occupe de la sanctification du dimanche par l'assistance à la messe et le chômage. Sa dénonciation des abus qui prévalent chez lui est éloquente. C'est à peu près ce que nous lisons dans les publications de notre Ligue du Dimanche.

En Amérique centrale, citons d'abord la grande Pastorale de Mgr Rossell, archevêque de Guatemala, sur la famille. Le cinéma païen, les chansons plus ou moins malpropres, mais jamais artistiques, qui s'entendent partout, les romans à bon marché où l'on exalte le divorce, l'adultère et le compagnonnage, les modes indécentes, etc., détruisent, chez les jeunes, le sentiment de la pudeur. Si les enfants ne respectent plus leurs parents, c'est que l'éducation a été faussée. En octobre suivant, Mgr Rossell publia une nouvelle Pastorale, cette fois, dans le but de demander des prières aux intentions du Souverain Pontife. — Les évêques du Salvador établirent l'Action catholique sur une base nationale. A l'exemple de l'Action catholique italienne, et comme presque dans tous les pays du monde, il y a quatre grandes sections: hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles. — En octobre, Mgr Chavez, archevêque de San-Salvador, traita du Rosaire, du Jour des Missions, et du Christ-Roi dans une grande Pastorale doctrinale. Enfin, le 20 octobre, les trois évêques de la minuscule république décrétèrent que le jour du Christ-Roi serait une journée nationale de prières pour la paix, le Pape et la patrie. — Nous avons discuté longuement, dans un numéro précédent, l'attitude de Mgr Sanabria, archevêque de Costa-Rica, au sujet du communisme et du nouveau Parti de l'Avant-Garde populaire. En mai, autre Pastorale, cette fois, sur la dévotion à la Vierge Marie. — Dans le vicariat apostolique de Limon, toujours au Costa-Rica, Mgr Lodendahl s'en prend à la propagande protestante. Il n'a rien à dire au sujet des protestants paisibles qui vivent au Costa-Rica depuis toujours. Les évangélisateurs méprisants, qui traitent les catholiques ibéro-américains comme s'ils étaient des sauvages, ont le don de mettre à l'épreuve la patience de tous les évêques. Mgr Odendahl, paisiblement, fait un cours sur la primauté du Pape.

Dans l'île de Saint-Domingue, Mgr Pittini fit sa Pastorale du Carême sur le Notre Père. Il y trouva la pleine réfutation de toutes les erreurs qui ont mis le monde où il est, le libéralisme doctrinal, le socialisme, le nazisme. Contre ces systèmes, il trouve dans le Notre Père tout ce qu'il faut pour régénérer l'individu, la famille et la société. Il demande à tous ceux qui en sont capables de prêcher ces vérités au peuple, à tous de prier. L'évêque de Camaguey (Cuba) met ses fidèles en garde contre le spiritisme. On parlait d'établir dans sa ville épiscopale une « clinique d'âmes ».

Traversons le Panama et nous voici en Colombie. De l'archevêque de Bogota, une importante circulaire, au début du Carême, sur l'enseignement du catéchisme dans les écoles; un peu plus tard, il condamne une « église catholique libérale ». Après le bombardement de Rome, il recommande les prières suivantes pour le Pape: assistance régulière à la messe; permission aux prêtres d'exposer le Saint Sacrement lorsque les fidèles viennent nombreux à l'église; promouvoir de nombreuses communions d'enfants; recommandation aux fidèles et aux communautés religieuses de réciter le chapelet. — L'archevêque de Medellin s'adressa particulièrement aux pères de famille, aux propriétaires de théâtres, aux directeurs de journaux et de postes émetteurs et au public en général sur le cinéma malpropre, les comédies scandaleuses, et la vente de littérature pornographique. — L'archevêque de Nueva Pamplona s'occupa de la corruption des mœurs, du prosélytisme maçonnique et protestant. La même note revient dans la Pastorale de Carême de Mgr Diaz, évêque

de Cali, qui écrivit sur la maçonnerie et sur le mariage chrétien, menacé par elle. — Au début de l'année, Mgr Madri, évêque de Garzon, traita de la modestie. Détachons cette phrase magnifique: « Ce n'est pas seulement aux prêtres qu'il convient de travailler pour que la femme reste honnête; les pères de famille doivent être les prêtres du foyer, et reconnaître que la formation morale de leurs filles dépend d'eux plus que de toute autre personne. »

En *Équateur*, Mgr de la Torre, archevêque de Quito, dénonce la propagande protestante comme opposée à l'unité spirituelle de la nation. — Le grand événement de l'année, au *Pérou* fut le troisième Congrès Eucharistique National, préparé par une Pastorale collective sur l'Eucharistie. Là se trouve le remède aux maux qui détruisent la société, la semence qui fera germer les saints.

Les évêques du *Chili*, dans leur Pastorale de mai, préparèrent le Congrès National du Catéchisme, qui devait avoir lieu du 8 au 12 octobre. A deux reprises, Mgr Larrain, évêque de Talca (Chili), écrivit durant l'année sur les Exercices spirituels, les recommandant comme école d'hommes courageux, de chefs et de héros.

Très nombreuses furent les Pastorales en *Argentine*. Ici, comme en Colombie, les évêques insistent sur la vie chrétienne, l'esprit familial, le relèvement des mœurs. Le 25 juillet parut une Pastorale collective pour annoncer le IV^e Congrès Eucharistique National. — De Mgr Chimento, archevêque de la Plata, une importante Pastorale sur la formation religieuse de l'enfance. — Mgr Firmin Lafitte, archevêque de Cordoba, traite de la vie chrétienne, qui commence avec le baptême. « Dans la famille, l'autorité du père vient de Dieu, « source de toute paternité »; la fidélité de l'épouse, la tendresse de la mère se maintiennent par la grâce d'un « grand sacrement »; la piété filiale se trouve sous la garde d'un précepte divin. » Il recommande à ses diocésains de ne pas vivre « à l'aventure ». — Autre pastorale sur la famille de Mgr Caggiano, l'évêque de Rosario; celle-ci est menacée par le déclin de l'autorité paternelle, les danses publiques, les jeux de hasard, le chômage, l'insuffisance du salaire, le manque des articles de première nécessité. « En réalité, le principe constitutif essentiel de l'humanité n'est pas l'homme, mais la famille dans laquelle l'homme naît, est élevé, et éduqué dans l'amour indissoluble du père et de la mère. » Pour remédier aux maux qui menacent la famille, l'évêque recommande la prière. Grave devoir pour les pères de famille dont beaucoup ont cessé de pratiquer leur religion. L'évêque parle d'une « sinistre conspiration » contre la famille par les divertissements malsains. Il est terrifié de voir l'effronterie avec laquelle l'immoralité s'affiche. Telle fut la Pastorale de Carême. Plus tard, Mgr Caggiano consacra lui aussi son diocèse au Cœur Immaculé de Marie. — Au moment où la province de Mendoza fut politiquement établie, en février 1943, l'évêque de cette ville annonça des prières publiques pour que la Constitution du nouvel État ne contienne rien qui soit opposé à la doctrine chrétienne. « Il n'est ni équitable, ni juste que les enfants de 95% des pères de famille soient exclus de l'enseignement religieux à l'école publique, sous prétexte que les autres parents protesteraient. » Le Gouvernement doit veiller au bien commun. Les lois imposées par le caprice ou l'ignorance de la multitude ne sont pas des lois. — Le même sujet, l'Église, l'État et la politique, fut traité quelques semaines après par Mgr Hanlon, évêque de Catamarca. Les rapports entre l'Église et l'État doivent souffrir quelque difficulté, aujourd'hui, en Argentine.

L'archevêque de Montevideo (*Uruguay*) écrivit sa Pastorale de Carême sur le christianisme intégral. Quelques mois après, il reprit la plume pour encourager le recrutement du clergé. Le manque de prêtres est tel que 95% des enfants ne reçoivent pas l'enseignement religieux; 50% des foyers ne

sont pas constitués suivant la loi de l'Église. En moyenne, il y a un prêtre pour douze mille fidèles. — L'évêque de Salto, Mgr Viola, condamne le paganisme comme cause de tous les maux. Il le trouve dans le communisme, dans le nazisme, dans le libéralisme doctrinal et pseudo-démocratique qui met sur un pied d'égalité Dieu et Barrabas. — Du *Paraguay*, Mgr Bogarin, archevêque d'Asuncion, tonne contre les propagandistes du protestantisme qui, « une fois chez nous, attaquent publiquement nos croyances, insultent les prêtres, outragent nos traditions chrétiennes, tout comme s'ils étaient les maîtres et nous les esclaves, s'ils étaient savants et nous ignorants ».

Deux évêques *polonais* consacreront eux aussi au Cœur Immaculé de Marie leur chère patrie; ils demandèrent à la Vierge de veiller sur l'Action catholique, « nos personnes, notre armée, notre pays ». Il n'y a pas, naturellement, de Pastorale d'évêque catholique *russe* ! Rome y supplée en faisant émettre chaque semaine, de Radio-Vatican, une conférence religieuse à l'adresse de la Russie. La petite prière suivante a été recommandée à tous les fidèles: « Nous t'adorons, ô Très Sainte Trinité, et par l'Intercession de Marie, nous t'offrons notre prière. A tous, donne l'unité de la foi et le courage de la confesser sans hésitation. »

Telles sont les Pastorales non canadiennes dont nous avons eu connaissance. Toutes insistent sur les vieilles vérités fondamentales: la prière, l'intégrité des mœurs, la sainteté du mariage, l'éducation religieuse des enfants, le devoir de gouverner selon la loi de Dieu. Les ennemis sont innombrables. En Europe, c'est le nazisme qui viole les consciences. En Amérique latine, les propagandistes du protestantisme travaillent à faire apostasier les chrétiens, sans se douter qu'un catholique qui se laisse acheter deviendra tout au plus un incrédule militant, jamais un chrétien plus fervent. Partout, on retrouve les corrupteurs de la jeunesse, les exploiters du dévergondage, les metteurs en scène des mauvais cinémas, des mauvaises comédies, des danses malpropres qui, sans être toujours directement corruptrices, émoussent le sens de la pudeur. Curieusement, les États qui se préoccupent de ce problème sont rares. La protection de la loi, en général, est accordée au trafiquant d'immoralité, tant qu'il ne dépasse pas certaines limites obscènes (et parfois même s'il les dépasse), tandis que celui qui voudrait nettoyer les rues et les kiosques ne rencontre que des obstacles.

Presque dans tous les pays, les évêques luttent pour le droit des catholiques de faire élever chrétiennement leurs enfants. D'où vient cet acharnement contre l'enseignement de la religion dans les écoles? Pourquoi tant de politiciens veulent-ils chasser le Christ des salles de classe? Serait-ce qu'une jeunesse athée est plus patriotique, plus obéissante vis-à-vis du pouvoir constitué? Ce laïcisme scolaire est la grande menace de notre époque. Tout aussi fatal est le laïcisme politique. Quand les gouvernants d'un pays mettent au second plan les préceptes de la morale, la politique devient rapidement un jeu malpropre, où les plus roués et les plus violents dominent, où les faibles sont écrasés. Droit, justice, vérité, tel est l'universel message de l'Église.

Et ce qu'il y a de plus consolant, c'est encore la consécration de tant de diocèses au Cœur Immaculé de Marie.

P.-S. — Emilien Yaroslavsky mourut le 4 décembre à Moscou. Il eut dix lignes dans un coin perdu des journaux. On dit qu'il parla souvent au nom du Comité central du Parti communiste, qu'il fut député au Soviet suprême. On a oublié qu'il fonda l'Union des Athées Militants, une organisation qui groupa, entre 1930 et 1933, près de six millions de membres dans la seule Russie. Il fut, en son vivant, un ennemi acharné du christianisme; il mourut, comme naguère Émile Combes, dans la plus noire obscurité.

Joseph-H. LEDIT.

« WATCH ON THE RHINE »

Jean VALLERAND

LA MAJORITÉ des films actuellement produits par les studios de cinéma des États-Unis sont inspirés, directement ou indirectement, par la guerre. Évidemment le sujet peut être traité de bien des façons différentes. Quelques films promènent les spectateurs sur les champs de bataille du monde, de France en Angleterre, d'Afrique en Russie, de Chine en Norvège. Nous avons eu des films sur la guerre aérienne d'Angleterre, sur la guerre sous-marine dans le nord de l'Atlantique; nous avons eu des films sur la plupart des grandes batailles de la guerre. On a épuisé cependant l'originalité des scènes de combat. Le spectateur se lasse vite des attaques à la baïonnette, des charges de chars d'assaut et des éclatements d'obus: les horreurs de la guerre n'attirent plus les cinéphiles.

Aussi les films de guerre où dominent les scènes de combats se font-ils de plus en plus rares. Les firmes cinématographiques se sont mises à exploiter une autre veine. Il court, dans le monde allié, des rumeurs multiples et diverses sur les mouvements de résistance dans les pays européens occupés par les Allemands. L'histoire authentique de ces mouvements ne sera connue que bien après la fin des hostilités, si jamais elle est connue. Pour le moment nous sommes, à ce sujet, en pleine légende. Le terrain d'exploitation était donc tentant pour le cinéma et les scénaristes ne se sont pas fait prier. Dans ce domaine, la fantaisie la plus complète est permise. Le scénariste qui entreprend de raconter par le cinéma la bataille de Bataan est maintenu dans certaines limites déterminées par la vérité historique. S'il s'agit de décrire les réactions de la population d'un petit village norvégien imaginaire occupé par les Allemands, la liberté d'invention est plus grande. Les scénaristes n'ont pas manqué d'exploiter cette liberté. Ils l'ont fait parfois avec intelligence et tact; ils sont aussi — et ce fut le plus souvent le cas — tombés dans des erreurs grossières.

Il est une autre légende que l'on a exploitée abondamment: celle des espions et des saboteurs. Ces personnages existent, tout le monde est d'accord là-dessus. Leur activité n'est cependant pas connue jusque dans le moindre détail de ceux dont ce n'est pas le métier de s'adonner au contre-espionnage. Les scénaristes avaient, ici encore, le champ absolument libre. Ils en ont profité. Cette source d'inspiration n'a guère produit que deux ou trois films de valeur. La plupart du temps, les scénaristes ont continué de cultiver l'in vraisemblance caractéristique des films policiers.

Tout récemment passait sur un écran montréalais un film inspiré par le mouvement anti-nazi en Allemagne. *Watch on the Rhine* élabore un vieux thème, mais sur une formule nouvelle. Le scénariste s'est écarté des sentiers battus. L'action du drame se situe aux États-Unis, à Washington. Exception faite d'une scène ou deux qui se passent à l'ambassade allemande (nous sommes avant Pearl-Harbor) tout le reste de l'action se déroule dans le bourgeois décor d'une maison privée. Nous sommes donc loin des caves où des patriotes travaillent en secret contre une Gestapo vigilante; dans *Watch on the Rhine* point de poursuites ni d'échanges de coups de pistolets sur des quais obscurs. Tout le drame est dans les personnages, tout l'intérêt du film est concentré sur les êtres humains qui le peuplent.

Il y a là un Allemand qui, toute sa vie, a combattu le nazisme; sa femme, une Américaine; sa belle-mère; son beau-frère; un comte roumain chevalier d'industrie et sa femme.

Le drame va se jouer tout entier entre ces personnages, sans coups de théâtre, sans *deus ex machina*, sans que l'action ait besoin, pour progresser, d'événements sensationnels ou de miracles. Au fait, ces personnages ne s'occuperaient pas du tout à la politique qu'ils demeureraient encore intéressants. Et voilà précisément où est la valeur de *Watch on the Rhine*. Quelques spectateurs retiendront sans doute l'intrigue dans son seul aspect politique. D'autres iront plus loin et découvriront ce que ce film possède de vraiment remarquable: l'analyse humaine des caractères. Certes, nous suivons sans ennui les aventures d'un patriote aux prises avec un maître-chanteur. Nous sommes infiniment plus émus par le caractère de ce patriote, par son climat humain. Nous nous émouvons aussi au spectacle de dévouement et d'amour que présente sa femme. Le véritable amateur de théâtre tirera aussi un plaisir esthétique de qualité des analyses psychologiques dramatiques qui portent sur le comte roumain, sur la belle-mère américaine et sur tous les personnages. Car il n'en est pas un seul qui ne soit analysé, fouillé jusqu'au plus profond de son âme. Avant d'être une histoire de guerre, *Watch on the Rhine* est en effet une pièce de caractères.

Comme histoire de guerre ce film est bien fait et il peut servir de modèle de bon goût à tous les scénaristes qui aborderont ce genre. S'il n'était qu'une histoire de guerre, il serait vite oublié comme tous ces autres films qui n'ont qu'une valeur de documentation romancée et qui perdront tout leur intérêt aussitôt après la guerre. *Watch on the Rhine* pourra, dans dix ans, revenir sur nos écrans et nous le reverrons avec la même émotion. Nous sourirons sans doute de sa technique, qui, à ce moment, sera devenue désuète. Le drame humain qu'il décrit ne peut perdre, lui, de son actualité. Les personnages principaux sont presque classiques: leur conflit en est un entre le patriotisme et l'amour familial. Ce conflit est de tous les temps et de toutes les latitudes.

Watch on the Rhine n'est pas un film parfait. L'intrigue est assez invraisemblable. Nous avons peine à admettre la possibilité de cet Allemand qui transporte sur lui plusieurs milliers de dollars destinés à commanditer le mouvement de révolte en Allemagne et qui doit, à peine arrivé aux États-Unis, retourner faire face aux nazis afin de porter cet argent à destination. Nous avons peine à croire qu'aux États-Unis les agents étrangers à la solde du nazisme, par conviction ou corruption, puissent impunément ennuyer les honnêtes gens. Mais, encore une fois, tout cela importe peu. L'intrigue n'est qu'un prétexte à analyse psychologique. Et comme peinture de types humains, *Watch on the Rhine* est une réussite complète.

Tous les patriotes anti-nazis qu'a présentés jusqu'à présent le cinéma américain étaient bâtis de fer: rien ne pouvait les émouvoir et ils allaient au-devant de la mort avec l'indifférence qu'un fonctionnaire met à se rendre à son bureau. Dans *Watch on the Rhine*, le scénariste a été plus vraisemblable. Devant la lutte, le héros hésite, il a peur, il pense à sa femme, à ses enfants. En un mot, il est un homme et cela ne lui enlève rien de sa grandeur. Au contraire, son sacrifice est plus émouvant du fait qu'il est conscient.

Qu'il s'agisse de cinéma, de roman ou de théâtre, les œuvres valent par le message humain qu'elles contiennent. *Watch on the Rhine* renferme un tel message. C'est ce message que devront retenir les cinéphiles.

LIVRES RÉCENTS

PÉDAGOGIE

Abbé C.-E. ROY: *Organisation catéchistique*. — Montréal, Éditions Beauchemin, 1943. 478 pp., 24 cm.

DANS UN PRÉCÉDENT volume, *Méthode pédagogique de l'enseignement du catéchisme* (1935), l'auteur s'appliquait à convaincre les éducateurs qu'à la lumière des principes thomistes et à l'exemple des grands catéchistes, surtout du Christ, la seule méthode rationnelle dans l'enseignement du catéchisme était la méthode inductive intégrale.

Ce principe capital étant pratiquement admis par tous actuellement, il est dès lors nécessaire d'envisager dans toute sa complexité le problème si difficile de l'enseignement catéchistique des enfants de 8 à 13 ans.

Pour amener à un esprit de compréhension et de collaboration les diverses catégories de personnes susceptibles d'assurer à l'organisation catéchistique toute son efficacité, l'auteur traite de l'évolution historique de l'enseignement religieux, des personnes dont le devoir est de s'occuper de cet enseignement, de la façon rationnelle de s'en occuper, et des moyens indiqués par l'Église pour en assurer l'efficacité.

Esprit lucide et pénétrant, dégagé de tout préjugé, M. l'abbé Roy apporte à son argumentation une masse de documents pontificaux et conciliaires, de faits historiques, dont l'interprétation scientifique et judicieuse laisse peu de place aux objections.

Cette abondante documentation, bien que justifiable pour traiter le problème dans toute son ampleur, alourdit fatalement la lecture de certains chapitres déjà arides par leur caractère scientifique. Mais ceux qui, pour obéir aux pressantes exhortations des Papes et évêques en faveur de la rénovation de l'enseignement catéchistique, veulent travailler à ce problème vital, ne peuvent ignorer ce volume unique sur le sujet et traité avec une rare maîtrise.

L'Immaculée-Conception.

Gérard LAVIGNE.

Le Maître et l'Élève. Troisième Congrès annuel, 24-27 juin 1942. — Ottawa, Éditions du Lévrier, 1942. 201 pp., 23 cm., \$1.50.

LES HUIT LEÇONS données au Troisième Congrès annuel sur les méthodes scientifiques dans l'éducation. Elles portent sur l'acquisition progressive de connaissances et habitudes nouvelles par l'enfant: ce qu'on est convenu d'appeler le problème de l'apprentissage. A se fier au titre, on pourrait s'attendre à autre chose.

Ce sont des synthèses très riches, d'allure souvent philosophique, intéressantes au plus haut point pour le professionnel de l'éducation, et tout autant, sinon plus, pour le philosophe. La qualité de leurs auteurs, tous universitaires distingués, suffit à en assurer la haute tenue scientifique: le P. Edmond Gaudron, O. F. M., le Dr Antonio Barbeau, le P. Noël Mailoux, O. P., le P. Robert Brennan, O. P., M. Charles Bilodeau, M. Lawrence Dayhaw, M. l'abbé Irénée Lussier, le Dr Rudolf Allers.

Ces travaux sont écrits par des spécialistes pour des spécialistes, et la lecture n'en est pas facile. Elle suppose dans presque tous les cas une sérieuse préparation technique. Quelques articles même, tels ceux du P. Gaudron et du P. Mailloux, demandent toute l'application d'une étude véritable. Ils méritent sans conteste cet effort, et nos éducateurs ont tout à gagner à le faire.

Je crois utile de relever ici une méprise dans l'article de M. Bilodeau. D'autant qu'il est bien fait, et que certaines de ses conclusions en pourraient recevoir une autorité accrue qu'elles ne méritent pas toutes au même point. L'auteur étudie le *transfert*, c'est-à-dire la portée générale, dans toutes les activités humaines, d'une aptitude développée dans un domaine particulier. Des défenseurs bien intentionnés du cours classique ont voulu y trouver la raison de sa valeur éducative.

Mais dire, comme M. B., que « pendant des siècles, les pédagogues ont cru à un transfert considérable et automatique » (p. 131), c'est au moins une inexactitude historique. Il ne s'agissait pas du tout, pour les anciens, « d'élever un entraînement particulier à un niveau général » (p. 127). Ils prétendaient bien se mettre d'emblée à ce niveau général: apprendre

à parler, à écrire, maîtriser sa langue et, par elle, sa pensée, ce n'est pas un entraînement particulier qui ait besoin de « transfert ». C'est une habileté primordiale, d'application universelle, que *présuppose* normalement l'initiation à une technique particulière. Ajoutons qu'elle ne dispense pas de cette initiation, qui seule peut l'adapter au monde réel.

Les éducateurs des siècles passés ne cherchaient donc pas un transfert du latin au français. Pas plus d'ailleurs que leurs continuateurs d'aujourd'hui. Ce n'est pas la place d'expliquer le rôle du latin, que M. B. paraît mal comprendre. En quoi il est bien excusable. Depuis un siècle et demi que la tradition classique lutte contre l'injection massive de matières dites pratiques, il serait bien étonnant qu'il n'en eût résulté aucun gauchissement des disciplines, aucune confusion dans les principes. Plus que toute autre cause y auront contribué les mauvais maîtres du siècle dernier, dont l'irréflexion réclamait de l'utile, du pratique, sans souci de cet utile infiniment plus pratique qu'est une culture *humaine*.

L'Immaculée-Conception.

Robert PICARD.

MORALE ET ESSAIS

Thomas GREENWOOD: *Essais sur la Pensée géométrique*. — Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1943. 99 pp., 23.5 cm.

DANS CET OUVRAGE sont réunies quatre études, déjà publiées par la *Revue Trimestrielle Canadienne*. Il faut être familier avec les divers systèmes géométriques et leurs auteurs pour saisir les allusions et suivre la pensée de M. Greenwood dans son déroulement. La lecture de ces pages n'est pas facile: ce n'est ni un roman, ni une vulgarisation; l'A. s'adresse à ceux qui veulent réfléchir (philosophes et mathématiciens) sur le point de départ de la géométrie d'Euclide et d'une géométrie générale; il n'a pas pitié du lecteur moyen.

L'axiomatique classique a pu être élargie de façon à rendre possibles plusieurs géométries. Toutes ont une valeur formelle, mais l'eulclidienne est surpassée par la riemannienne dans l'adaptation à l'univers physique. Le postulat d'Euclide n'est pas un intouchable au point qu'il soit le seul possible. Voilà quelques considérations intéressantes, et il y en a bien d'autres.

M. Greenwood a tenu compte à la fois des exigences de la science géométrique actuelle et de la philosophie scolastique. « La vraie sagesse, écrit-il, consiste à bien analyser ces progrès (mathématiques), à y préciser les distinctions qu'ils comportent pour éviter des erreurs d'interprétation, et enfin, à tenter d'annexer tous leurs éléments positifs aux principes de la vraie philosophie. » Souhaitons qu'à la lumière de cette sagesse se construise chez nous une saine philosophie des sciences.

L'Immaculée-Conception.

Frédéric SAINTONGE.

René BIOT: *Au service de la personne humaine*. — Joigny, Éditions Vuilliez, 1933; Montréal, Granger Frères, 1943. 334 pp., 19 cm.

UNE RÉÉDITION des conférences de déontologie médicale données à Lyon en 1933 aux infirmières et aux travailleuses sociales. Le Dr Biot, catholique convaincu, veut procurer à ces précieuses auxiliaires du médecin une véritable connaissance de la morale professionnelle, une haute culture qui illumine leur foi et leur obéissance à l'Église, gardienne des mœurs. Or un solide savoir moral n'est point fait d'idées disparates, à la manière d'un catalogue de recettes, mais générales, centrales, bien reliées entre elles. D'autant plus que les cas pratiques, s'ils peuvent se classer par catégories, restent tous très individuels en leurs circonstances multiples, et requièrent dès lors un esprit alerte, qui discerne dans la transparence des principes la solution exacte. Pour réussir cette espèce « d'improvisation préparée », il faut une étude préalable des cas-catégories, étude nécessairement fragmentaire, mais que l'auteur excelle à grouper autour d'une idée de premier plan: l'infirmière ne soigne pas un vivant, mais une personne humaine. Qu'elle considère cette personne dans ses différents droits, et elle trouvera ses principaux devoirs professionnels.

C'est un volume solidement bâti, sérieux et de doctrine sûre. Mais quels qu'en soient les mérites, il n'est pas complet. On y cherche en vain quelque chose sur l'administration du baptême d'urgence. Lacune plus grave encore: on n'y trouve qu'une notion très élémentaire de la conscience; rien sur le volontaire et la responsabilité. Questions de morale médicale, dira-t-on! Certes, et c'est là précisément l'inconvénient de toute déontologie au sens plus ou moins profane; c'est toujours une éthique, ou guère plus, fût-elle de première valeur. L'infirmière n'y puisera pas une vraie science morale qui lui permette de juger son cas à elle dans l'exercice de sa profession.

Nous continuons à préférer les auteurs de chez nous, tels le R. P. Laroche et M. l'abbé Dufort, comme plus aptes à former complètement une infirmière catholique. Malgré une présentation plus didactique et une saveur littéraire moins prononcée, ils sont définitivement plus solides et plus formateurs. Qu'ils demeurent le premier choix; ensuite on peut lire avec profit des ouvrages comme celui du Dr Biot.

L'Immaculée-Conception.

Léon BOUVIER.

Francis HEKKING: *Réflexions sur la mécanique administrative.* — New-York, Éditions de la Maison Française, 1943. 303 pp., 19.5 cm.

UN LIVRE de technicien sur de la haute administration. Les titres de quelques chapitres en diront plus long que tout commentaire: I. Aspects cinématiques dans le fonctionnement d'une administration. V. Première esquisse d'un schéma raisonnable d'organisation administrative. IX. Maintenir dans l'action l'intégrité de la zone des Directeurs et du niveau des Exécutants.

L'A. dit lui-même avec beaucoup de justesse: « On me fera remarquer que je n'ai rien inventé. Je répondrai que cette remarque me comble: je crains les inventions sensationnelles dans tous les domaines où il ne s'agit pas de science pure. Il me semble même que lorsqu'il s'agit de psychologie et surtout de psychologie appliquée comme c'est le cas en matière d'administration, on doit prudemment se garder des inventions. Car les hommes n'existent pas d'hier: leurs motifs et leurs inhibitions ne sont pas nouveaux. Une invention risque de sonner faux parmi eux. »

L'A. peut aider à réfléchir les responsables de nos grandes administrations financières et politiques.

Paul RACINE.

Henri POURRAT: *Vent de Mars.* — Paris, Librairie Gallimard, 1941; Montréal, Éditions Variétés, 1943. 237 pp., 19.5 cm.

LE PAYSAN, Pourrat nous le répète, est à la base de toute économie saine; bien plus, le paysan alimente le pays en ressources humaines et morales. Le paysan est un créateur. Parce qu'il demeure soumis à la terre et à l'eau, aux éléments, il respecte mieux que le citadin les lois de la nature et de la vie (19-20, 41, 37, 40, 60), de l'entraide, de l'amitié. Et par là il est mieux disposé que tout autre à recevoir l'achèvement de la culture humaine: la vie chrétienne (53).

Seulement, la paysannerie et les valeurs qu'elle représente reculent devant la civilisation industrielle. Pour que le paysan reprenne sa tâche inconsciente de grand civilisateur, il lui faut retrouver un équilibre, s'adapter aux conditions nouvelles, ressaisir, avec la joie de vivre et de travailler, la fierté paysanne et chrétienne (44). Il faut donner aux paysans des chefs (125, 68) qui vivent au milieu d'eux, qui vivent de la vie paysanne; il faut des prêtres, des jeunesses chrétiennes (61, 161). Il faut que les villes aident le paysan à retrouver le sens de sa grandeur (175). Et l'État? Il aura sa part, pas trop grande toutefois, car Pourrat se défie avec raison des politiciens (22, 25, 125, 155).

Pas d'éparpillement dans ces deux cents pages de journal. L'Auvergne, ses monts, ses vallées, ses forêts, ses pacages et ses fermes, la personnalité de l'écrivain et du poète, le retour de la plus humble pensée, de la plus modeste description, au centre de toute espérance, le paysan: tout, dans le livre de Pourrat, est hommage à la paysannerie.

Et l'on songe à l'immense espoir de relèvement que permet chez nous l'œuvre si enthousiaste et si réaliste de l'U. C. C., à ces milliers de frères paysans qui ont reconquis le sens de l'entraide et de l'amitié.

L'Immaculée-Conception.

Gabriel LA RUE.

HISTOIRE

Serge FLEURY: *Talleyrand, Maître souverain de la diplomatie.* — Montréal, Éditions Variétés, 1942. 264 pp., 19.3 cm.

UN LIVRE sur Talleyrand peut-il ne pas intéresser le lecteur? Celui que Serge Fleury consacre à ce personnage « étrange, redouté et considérable » ne fait pas exception. Avec un souci évident d'impartialité et avec toute l'autorité d'un homme de la carrière, l'A. s'est efforcé, après tant d'autres, de déchiffrer l'énigme de cette figure innombrable, de cet homme « qui tenait du grand seigneur, de l'abbé, de la femme et du chat » (Molé). Et la solution que l'A. apporte est une justification, nuancée, il est vrai, et de l'homme et de l'œuvre.

L'homme surtout, on le sait, a été sévèrement jugé par ses contemporains. Sévérité excessive, inspirée le plus souvent, moins par un amour vengeur de la vertu outragée que par l'envie, cet hommage détourné, mais combien éloquent, rendu au génie par des admirateurs qui s'ignorent.

Sur la carrière éblouissante et mouvementée de l'évêque d'Autun devenu prince de Bénévent, sur son œuvre diplomatique, et tout particulièrement sur le rôle admirable de sagesse et de prudence qu'il joua au Congrès de Vienne, l'A. a décrit des pages lumineuses et justes. Trop peu nombreuses pourtant. Dans un ouvrage de 250 pages, consacré à Talleyrand, maître de la diplomatie, cent traitent de ses relations avec les femmes. C'est trop. Et cela sent trop aussi le cercle littéraire pour dames et demoiselles. Et le petit salon rose à l'heure du thé.

Collège Sainte-Marie.

Bernard NADEAU.

Daniel HALÉVY: *Trois Épreuves, 1814, 1871, 1940.* — Paris, Plon, 1942; Montréal, Éditions Variétés, 1942. 186 pp., 19.3 cm.

PRISE DE CONSCIENCE lucide des problèmes que posèrent au peuple de France les épreuves capitales de sa récente histoire, cette synthèse correspond assez bien aux jugements qui ont cours comme d'instinct chez le Canadien français moyen, elle les explique et les justifie avec une ampleur dégagée dans la vision et une logique serrée dans l'argumentation qui sont un plaisir pour l'esprit, malgré le tragique du sujet. Sur l'esprit de l'enseignement et l'autorité de l'État, sur leur évolution au cours de la Troisième République on trouvera des pages pleines de sincérité et de justesse dans l'observation. Le caractère plus profond de la crise de 1940 y est analysé avec acuité: « les points d'appui manquent à leur fierté » (des Français) pour opérer le relèvement traditionnel; le chapitre sur l'exploration des tâches est à méditer. Au-dessus de la sollicitude pour les classes laborieuses, paysannes et ouvrières, au-dessus de l'inquiétude pour l'enseignement, on y verra le souci des valeurs familiales; si leur abandon a amené le malheur actuel, leur restauration, puisée aux sources chrétiennes, sera la clef du problème France.

Jacques COUSINEAU.

DIVERS

Fr. ÉLOI-GÉRARD, mariste: *Recueil de Généalogies des comtes de Charlevoix et Saguenay.* Depuis l'origine jusqu'à 1939. Publication de la Société Historique du Saguenay, n° 5. — La Malbaie, s. éd., 1941. 594 pp., 25.6 cm.

Sous le Signe de la Charité. Centenaire de l'Institut des Sœurs de Charité de la Providence, 1843-1943. — Montréal, Providence Maison-Mère, 1943. 250 pp., 27.8 cm.

Le Monde Rural 1944. Almanach-Magazine. — Montréal, Éditions de la J. A. C., 1944. 224 pp., 20.3 cm.

BROCHURES ET PLAQUETTES

Transition from War to Peace. A Report of the Post-War World Committee. — Washington, The Catholic Association for International Peace, 1943. 48 pp.

Robert PREVOST: *Chénier, l'opiniâtre.* Collection illustrée « Les Anciens », n° 2. — Montréal, Institut de la Nouvelle-France, s. d. 32 pp.

Gustave LANTOT: *Trois ans de guerre 1939-1942.* — Montréal, G. Ducharme, 1943. 32 pp.

F. LÉOPOLD, c. s. c.: *Ce Secrétariat permanent d'Éducation.* — Montréal, E. S. P., 1943. 32 pp.

S. S. PIE XII: *Message de Noël 1942* (Allocutions et Lettres. VII). — Montréal, E. S. P., 1943. 32 pp.

Oliveira SALAZAR: *L'Organisation corporative portugaise*. — Montréal, E. S. P., 1943. 32 pp.

J.-P. ARCHAMBAULT, S. J.: *Les Sources de l'Action catholique*. — Montréal, E. S. P., 1943. 32 pp.

Albert TESSIER, prêtre: *Les valeurs nationales et économiques du Tourisme*. Pour Survivre, vol. V, n° 5. — Québec, Université Laval, 1943. 52 pp.

Jean-Charles FALARDEAU: *Paroisses de France et de Nouvelle-France au XVII^e siècle*. Cahiers E. S. S. P. E., vol. II, n° 7. — Québec, Éditions Cap Diamant, 1943. 38 pp.

Eugène GIBEAU: *Directives aux Contremaîtres*. — Montréal, Association Professionnelle des Industriels, 1944. 16 pp.

Joseph BLUETT, S. J.: *The Mystical Body of Christ* by Pope Pius XII. Introductory Analysis, Study Outline, Review Questions, Selected Bibliography. — New-York, The America Press, 1943. 60 pp.

Edward HIGHE: *Where do we go from here?* — Toronto, Forward Publishing Co., 1943. 24 pp.

J. K. ROBERTSON: *Canada's Future in Test Tubes*. Behind the Headlines, vol. III, n° 8. — Toronto, C. I. I. A., 1943. 20 pp.

En trois mots

¶ Le grand juriste chinois Jean C. Wu, récemment converti au catholicisme, prépare, à la demande de Tchiang Kai-chek, une traduction populaire de la Bible catholique.

¶ Le *State Department* de Washington a nommé Robert D. Murphy, le diplomate catholique qui a préparé la victoire d'Afrique, au Conseil allié d'Italie en lui conférant le titre d'ambassadeur. Commencerait-on à se rendre compte que pour 83,618 protestants et 47,825 Juifs, il y a en Italie 41,017,369 catholiques?

¶ Les acteurs Pat O'Brien et Adolphe Menjou, qui ont fait chacun de leur côté une tournée dans les camps étatsuniens outre-mer, ont tous deux déclaré à leur retour que l'immense majorité des soldats désiraient des représentations « propres » et se plaignaient de ce qu'on leur imposât trop souvent des spectacles immoraux.

¶ L'historien anglais Philip Guedalla et le psychologue étatsunien Henry C. Link sont d'avis que les *polls* (*Gallup poll*, etc.), enquêtes auprès du public qui se généralisent depuis quelques années, n'ont aucune valeur scientifique. Des expériences prouvent qu'une façon différente de poser la même question entraîne chez la plupart des gens des réponses contradictoires.

¶ Les cuisines de Pie XII distribuent de ce temps-ci 20,000 repas par jour aux pauvres de Rome.

¶ Il y a actuellement dans la province de Québec 225,000 coopérateurs et 1,500 coopératives: caisses populaires, mutuelles-vie, mutuelles-incendie, chantiers coopératifs, coopératives agricoles, forestières, de pêcheurs, de transport, d'électricité, de consommation, d'habitation, etc.

¶ La journée d'études sociales pour le clergé tenue à Joliette le 30 novembre dernier, sous la direction de l'École Sociale Populaire, a réuni au delà de cent prêtres du diocèse.

¶ La prochaine Semaine sociale du Canada aura lieu à Ottawa, en septembre 1944. Le sujet en sera la récente déclaration de la Commission des Semaines sociales: *Pour un ordre meilleur*.

¶ A une demande d'information au *Transvaal Education Department*, celui-ci répond en français, et le Chef de service prend la peine de mettre les accents à la plume. Combien de fois n'arrive-t-il pas qu'on nous réponde en anglais à Ottawa? A Toronto, cela ne fait pas question.

¶ Un groupe de jeunes Acadiennes vient de fonder, à l'École normale de Frédéricton (N.-B.), une académie artistique dont le but est de faire rayonner la culture française, le Cercle Sainte-Anne (ancien nom de Frédéricton).

¶ Beaucoup de bébés anglais d'aujourd'hui, paraît-il, sont plus grands et plus gras que leurs prédécesseurs d'il y a trois ans. En pleine guerre. Le soin des enfants est une politique à rendement tangible et immédiat. Qu'attendons-nous pour passer des « allocations familiales »?

¶ Dans un message en l'honneur de Mgr T. G. Hayes, S.J., évêque de Cagayan, et de ses deux cent cinquante compagnons jésuites missionnaires aux îles Philippines, tous prisonniers des Japonais, le général Douglas McArthur déclare qu'ils ont été aussi courageux en temps de guerre que dévoués en temps de paix et il demande « à ces saints hommes de prier le Dieu des miséricordes pour qu'il continue de nous guider »...

¶ La *U. S. District Court* de la ville de Washington expédie actuellement environ trente causes de divorce par jour. Dans 75% des cas, les deux parties réclament de concert. On attribue couramment chez nos voisins l'augmentation des divorces à l'*énervement* causé par la guerre!...

avec
SLATER

La marche est bienfaisante. Chevreur, mort à 102 ans, lui attribuait sa longévité. SLATER décuple l'hygiène de la marche: il supporte le pied et l'aide à se mouvoir sans fatigue ni contrainte. SLATER procure dans toute sa plénitude la saine détente de ce sport naturel.

ASSURANCE
The Slater Shoe
VIE PROLONGÉE

Sans l'ardoise
nulle chaussure
n'est Slater



SLATER POUR HOMMES ET FEMMES

*Achète BIEN
qui achète chez*

Dupuis Frères
LIMITÉE

Nous vous invitons
à venir vérifier le
bien-fondé de cette
devise lorsque vous
aurez des achats
à faire.

Plateau
5151

865 EST, RUE STE-CATHERINE

206, rue du Pont

Tél. : 4-4641

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Ateliers de Mécanique Générale et Fonderie
ACIER, FONTE, CUIVRE et ALUMINIUM
Ascenseurs Modernes à Passagers et à Marchandises,
Armoires-Montantes, Monte-Charge, etc.

Toute réparation mécanique
SPÉCIALITÉS : Pompes, Compresseurs, Engrenages,
Bornes-Fontaines, etc., etc.
SOUDURE électrique et autogène

Nous servons à Montréal plus de 25,000
familles, nous serions heureux de vous
servir, vous aussi.



LE LAIT EST UN ALIMENT COMPLET

*La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !*

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée
en langue française en Amérique

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits écono-
miques indispensables à la compréhension de nos problèmes.

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE

Notre territoire de pêche maritime
par Arthur Labrie
Sous-ministre des Pêcheries maritimes

Le comté de Chicoutimi
Jean-Marie Couët
licencié en sciences commerciales (H.E.C.)

Faits et nouvelles
L'avenir de notre bois — Les prévisions de M. Howe
François-Albert Angers

Bibliographie

On s'abonne à

L'École des Hautes Études Commerciales
535, AVENUE VIGER MONTRÉAL

Abonnement : \$3

En vente chez DÉOM et à la librairie du DEVOIR : l'exemplaire 35 cents

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau
Limitée

Fabricants de

BISCUITS

CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

PLACEMENTS RECOMMANDÉS

NOUVELLES ÉMISSIONS

			PRIX	REND.
\$200,000.00	3¼% 1954 à 1959	La Compagnie de Jésus (1 ^{re} hypothèque sur le Collège Ste-Marie et l'Eglise du Gesù)	\$100.00	3.25
\$100,000.00	3½% 1956	Hôpital Saint-Luc	\$100.00	3.50
\$ 25,000.00	3½% 1955	Commission des Écoles Catholiques de Montréal	\$100.00	3.50

Nous acceptons en paiement de ces titres, au prix de \$100.00, les obligations en cours du Collège Sainte-Marie et de la Maison de l'Immaculée-Conception qui seront rachetées le 1^{er} avril et le 1^{er} mai prochain. Au prix de \$101.00, nous acceptons les obligations en cours, 4½% - 1947 de l'Hôpital St-Luc qui seront rachetées le 1^{er} février prochain.

CRÉDIT INTERPROVINCIAL, Limitée

10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

BEIair 2614

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-Louis LÉVESQUE,
président

J.-A. BOIVIN, N. P. (Berthierville),
vice-président

J.-Georges DUBÉ (Rimouski),
directeur

Vianney FAVREAU,
secrétaire

Aimé DOMINGUE, directeur général

Lucien AUBIN (Joliette), représentant

Votre testament!

Souvent trop occupé de ses propres affaires, l'exécuteur testamentaire particulier n'a pas le temps voulu et que demande l'administration efficace d'une succession.

Nommez cette Société votre Exécuteur testamentaire. Elle a été créée dans ce but et possède ces garanties :

COMPÉTENCE
PERMANENCE
SÉCURITÉ —

qu'aucune personne en particulier ne peut offrir

Le Sun Trust Limitée

JOSEPH SIMARD, O. B. E.
président

ALBERT HUDON

HON. J.-A. BRILLANT, C. L.

HERVÉ PRÉVOST
directeur général

vice-présidents

GÉRARD FAVREAU
secrétaire

J.-H. CHRÉTIEN
gérant à Québec

Siège social:

10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Succursale:

132, rue St-Pierre
QUÉBEC

Bienvenue et longue vie à

Collège et Famille

REVUE D'ÉDUCATION

Publiée par les collèges canadiens de la Compagnie de Jésus pour servir de trait d'union entre parents et maîtres.

Vol. I, n° 1 — Janvier 1944

- Ce que le collège attend de la famille
Antonio DRAGON, S. J.
- Ce que la famille attend du collège
Collaboration des parents
- Noël et nos collégiens en vacances
Jean LARAMÉE, S. J.
- Pour vivre sa religion
Ferdinand FAURE, S. J.
- Par le monde
Robert PICARD, S. J.
- Éducation et médecine
Dr Adélard GROULX

La revue paraît cinq fois durant l'année.

On s'abonne au COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
3200, chemin Sainte-Catherine - Montréal

Abonnement : \$1.00 par année

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis